



**CONCESSION
DE DISTRIBUTION PUBLIQUE
D'ENERGIE ELECTRIQUE
DE HUAHINE**

**CONCLUE ENTRE
LA COMMUNE DE HUAHINE
ET
LA SOCIETE ELECTRICITE DE TAHITI**

**RAPPORT DU DELEGATAIRE
DU SERVICE PUBLIC**

Année 2015

SOMMAIRE

0 – FAITS MARQUANTS

1 – OBLIGATIONS DE SERVICE A LA CLIENTELE

- Aspects commerciaux
 1. Tarifs pratiqués et évolution au cours de l'année 2015
 2. Mode de détermination
 3. Chiffre d'affaires énergie
 4. Autres produits d'exploitation
 5. Statistiques de ventes
 6. Services offerts à la clientèle
 7. Actions en faveur de la maîtrise des dépenses d'énergie

2 – OBLIGATIONS DE SERVICE

- Bilan technique
 1. L'équilibre offre-demande
 2. Qualité, sécurité, environnement
 3. Travaux significatifs
 4. Unités d'œuvres 2015 de la concession
 5. Raccordement solaire

3 – DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

- Bilan et comptes de résultat de la concession
 1. Principe de la comptabilité appropriée
 2. Méthodologie et clés de répartition analytique
 3. Variation des prix
 4. Commentaires
 5. Actif, Passif et Résultat de la concession

4 – INFORMATIONS SUR LES BIENS IMMOBILISES

1. Variation du patrimoine immobilier
2. Situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public
3. Suivi du programme contractuel d'investissements
4. Dépenses de renouvellement réalisé dans l'année
5. Dépenses d'Améliorant réalisées dans l'année
6. Indemnités de fin de concession dans le cadre de l'article 22
7. Plan de Renouvellement

5 – ENGAGEMENTS NECESSAIRES A LA CONTINUITE DU SERVICE PUBLIC

1. Etats des engagements à incidence financière

0 - FAITS MARQUANTS

Global société

L'année 2015 aura été une année de forte évolution du cadre contractuel et juridique de nos concessions avec :

- 1) Un audit de la C.R.E, commandé par la Pays, qui a permis d'échanger sur EDT, la TEP, le SECOSUD et le développement de l'hydroélectricité.
- 2) Les arrêtés 2099 et 2100 CM du 17 décembre 2015 relatifs au cadre réglementaire des délégations de service public dans le secteur de l'énergie ont défini les principes de la comptabilité appropriée s'y rapportant.
- 3) La signature en mars 2015 de l'avenant 16c d'octobre régularisant les actualisations tarifaires contractuelles des 1^{er} mars et 1^{er} juin 2014 et permettant une première baisse tarifaire au 01 mars 2015 d'une valeur moyenne de 4,3%
- 4) La signature au 29 décembre 2015 de l'avenant 17 autorisant :
 - La mise en place d'un revenu autorisé par activité et par concession, respectant les principes de la comptabilité appropriée et justifiant du chiffre d'affaires du concessionnaire.
 - La mise en place d'une formule d'indexation du revenu autorisé en lien direct avec les activités concernées et la nature de leurs charges.
 - Une baisse tarifaire moyenne de 5,3% à effet au 1er mars 2016, pour l'ensemble des consommateurs d'électricité, laquelle vient s'ajouter à la précédente baisse moyenne de 4,3% du 1er mars 2015.
 - la reprise d'actifs de distribution de la TEP
 - la simplification de la grille tarifaire.

Cet avenant 17 :

- répond aux principales critiques formulées à l'encontre de l'ancienne formule tarifaire
- intègre les suggestions du rapport de 2012 et 2015 de la CRE
- prépare les bases d'un mécanisme territorial de péréquation tarifaire par ailleurs souhaité par EDT.

Concession de Huahine

Aspects juridiques et contractuels :

- n/a

Aspects commerciaux :

- Les ventes d'énergie sur le périmètre de la concession baissent de (-1,8%) en 2015
- Le nombre de clients progresse de (+ 0,8 %), la puissance souscrite diminue de (-1,7 %).
- Le prix moyen de vente « hors taxes » du kWh baisse de (-4,2%)

Aspects techniques :

- La production d'énergie d'origine renouvelable représente 1,21% du total produit par le concessionnaire
- La puissance de pointe appelée a été de 1 500 kWh
- A fin 2015, on recensait 17 installations photovoltaïques déclarées dont 16 raccordées en service au réseau de distribution publique et 1 nouveau raccordement solaire opéré sur 2015
- Le temps moyen de coupure par client sur incident (TMCi) est de 2h30 mn

Aspects financiers :

Revenu autorisé et chiffre d'affaires :

- l'article 11 du cahier des charges du concessionnaire traitait des tarifs et de la formule tarifaire lequel est applicable à l'ensemble des concessions EDT.
- L'avenant 17 réforme en profondeur le mode de rémunération du concessionnaire lequel n'est plus rémunéré par un Tarif mais par un revenu autorisé spécifique par activité et concession.
- Le revenu autorisé 2015 a été fixé concession par concession en répartissant le chiffre d'affaires contractuel 2015 du concessionnaire pour l'ensemble de ses concessions au prorata des charges de chaque activité dans chaque concession.
- Les charges retenues pour cette répartition sont l'ensemble des charges en dehors des coûts de combustibles (incluant huiles et urée), des énergies (hydroélectricité, solaire), de la redevance de transport.
- Ce nouveau mode de rémunération n'est applicable qu'à partir de 2016 mais permet néanmoins de ressortir des 2015 une marge spécifique par activité et concession.
- Sur Tahiti Nord, le revenu autorisé de distribution (applicable sur 2016) a été réduit de la baisse nette récurrente des charges de 483.010.988 XPF convenue au travers de l'avenant 17.

Des éléments non récurrents ont été constatés :

- pour 30 MF en raison de l'impact de l'article 22 du cahier des charges « reprise des installations en fin de concession » sur la comptabilisation des biens « améliorants » mis en service depuis 2010 dont 24 MF en production et 6 MF en distribution
- pour -81 MF en raison du recalage des plans de renouvellement dont -64 MF en production et -17 MF en distribution

1. OBLIGATIONS DE SERVICE A LA CLIENTELE

- Aspects commerciaux
- 1. Tarifs pratiqués et évolution au cours de l'année 2015
- 2. Mode de détermination
- 3. Chiffre d'affaires énergie
- 4. Autres produits d'exploitation
- 5. Statistiques de ventes
- 6. Services offerts à la clientèle
- 7. Actions en faveur de la maîtrise des dépenses d'énergie

Aspects commerciaux

1°) - Tarifs pratiqués et évolution au cours de l'année 2015

Tranches tarifaires	Réf	Seuils	octobre 2013 à février 2015	mars 2015 à décembre 2015
BT Usage social	TP0	de 0 à 180 kWh	19,56	19,00
BT Usage social	TP1	de 181 à 300 kWh	49,36	39,00
BT Usage social	TP2	au dessus de 300 kWh	61,46	60,00
BT Usage domestique	P1	de 0 à 300 kWh	30,36	27,50
BT Usage domestique	P2	de 301 à 450 kWh	48,36	45,00
BT Usage domestique	P3	au dessus de 450 kWh	56,46	56,00
BT Eclairage public	P3		35,46	34,00
BT Usage professionnel	P4	de 0 à 3000 kWh	41,76	39,00
BT Usage professionnel	P4'	au-dessus de 3000 kWh	45,76	43,00
MT Tarif jour	P5	de 0 à 16200 kWh	27,16	26,00
MT Tarif jour	P6	de 16201 à 48600 kWh	27,16	26,00
MT Tarif jour	P7	au-dessus de 48600 kWh	27,16	26,00
MT Tarif nuit	P8	de 0 à 9000 kWh	23,56	22,00
MT Tarif nuit	P9	au dessus de 9000 kWh	23,56	22,00
MT Tarif uniforme	P10		39,33	39,00

Prime d'abonnement	ACE = 18,33 XPF
Basse tension : Tarif Petits consommateurs Prime d'Abonnement = 14,36 X ACE x kVA de puissance souscrite soit : 263 XPF x kVA de puissance souscrite Basse tension : Tarif Usages Domestiques Prime d'Abonnement = 21,53 X ACE x kVA de puissance souscrite soit : 395 XPF x kVA de puissance souscrite Basse tension : Tarifs Usages Professionnels et Eclairage public Prime d'Abonnement = 18,81 x ACE x kVA de puissance souscrite soit : 345 XPF x kVA de puissance souscrite Moyenne tension : Prime d'Abonnement = 1003,86 x ACE x kVA de puissance souscrite/An jusqu'à 200 kVA soit : 18 401 XPF x kVA de puissance souscrite / An Moyenne tension : Prime d'Abonnement = 627,42 x ACE x kVA de puissance souscrite/An au-delà de 200 kVA soit : 11 501 XPF x kVA de puissance souscrite / An	

Taxes	Taux
Taxe municipale	
Autres tarifs BT et MT	4 XPF/Kwh
TVA	
- sur Énergie	5%
- sur Prime d'Abonnement	5%
- sur Avance Sur Consommation	5%
- sur Redevance Transport	0%

Avance sur consommation	P2 = 45 XPF
Tarif Usages Domestiques - ASC = 37,5 x P2 x kVA de puissance souscrite - ASC = 1 688 XPF x kVA de puissance souscrite Autres Tarif Basse Tension - ASC = 75 x P2 x kVA de puissance souscrite - ASC = 3 375 XPF x kVA de puissance souscrite	

2°) – Mode de détermination

Les tarifs de vente de l'électricité sont arrêtés par le Conseil des ministres.

La dernière actualisation est applicable depuis le mois de Mars 2015, en référence à l'arrêté n° 211 CM du 25 Février 2015, publié au Journal Officiel de la Polynésie française (JOPF).

3°) – Chiffre d'affaires énergie

Tranches tarifaires	Réf	kWh vendus antérieur 01/03/2015	kWh vendus postérieur 01/03/2015	Total kWh vendus	Montant antérieur 01/03/2015	Montant postérieur 01/03/2015	Total XPF	Puissance souscrite cumulée	Prime abonnement	Puissance souscrite au 31/12/2015
BT Usage social	TP0	330 081	1 604 869	1 934 950	6 456 640	30 492 511	36 949 151			
BT Usage social	TP1	62 192	226 262	288 454	3 069 774	8 824 218	11 893 992			
BT Usage social	TP2	9 080	26 761	35 841	558 056	1 605 660	2 163 716	43 857,0	11 444 641	3 716
BT Usage domestique	P1	223 922	1 067 361	1 291 283	6 798 276	29 355 020	36 153 296			
BT Usage domestique	P2	32 835	128 904	161 739	1 587 902	5 801 285	7 389 187			
BT Usage domestique	P2'	25 447	81 579	107 026	1 436 737	4 568 424	6 005 161	32 578,7	12 740 589	2 693
BT Eclairage public	P3	16 349	85 811	102 160	579 739	2 917 574	3 497 313	1 168,2	386 481	88
BT Usage professionnel	P4	176 751	898 034	1 074 785	7 381 112	35 023 326	42 404 438	21 210,3	7 222 165	1 829
BT Usage professionnel	P4'	9 333	33 441	42 774	427 078	1 437 963	1 865 041			
MT Tarif jour	P5	204 803	1 136 113	1 340 916	5 562 445	29 538 938	35 101 383	9 310,0	13 946 670	755
MT Tarif jour	P6	50 117	219 449	269 566	1 361 176	5 705 674	7 066 850			
MT Tarif jour	P7									
MT Tarif nuit	P8	122 265	675 483	797 748	2 880 563	14 860 626	17 741 189			
MT Tarif nuit	P9	41 067	151 812	192 879	967 539	3 339 864	4 307 403			
MT Tarif uniforme	P10									
Régul										
Prépaiement										
Prépaiement hors toti										
Autres (employés...)			45 630	45 630		91 027	91 027	451	20 626	42
Total		1 304 242	6 381 509	7 685 751	39 067 037	173 562 110	212 629 147	108 575	45 761 172	9 123

Prime d'abonnement	45 761 172
--------------------	------------

Ventes totales	258 390 319
Prix moyen	33,62

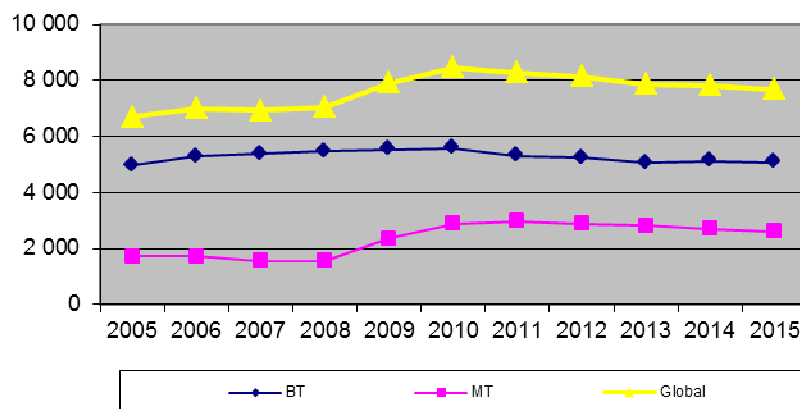
4°) – Autres produits d'exploitation

En complément des ventes d'énergie, l'activité en concession enregistre les autres produits d'exploitations suivants :

- Frais de perception de taxe : 547 151 XPF
- Frais de relance: 1 391 520 XPF
- Total 1 938 671 XPF

5°) – Statistiques de ventes

Croissance des ventes de kWh



En basse tension les ventes décroissent légèrement d'une année sur l'autre et leur progression par tarif se répartit comme suit :

Evolution globale des ventes BT :	-0,8%
dont Usages domestiques	-0,6%
dont Eclairages Publics	-6,7%
dont Usages Professionnels	-0,8%

La consommation des clients en Usages domestiques évolue peu avec une baisse de la consommation constatée dans la 2ème et 3ème tranche du tarif contrebalancée par une croissance des ventes de la 1ère tranche

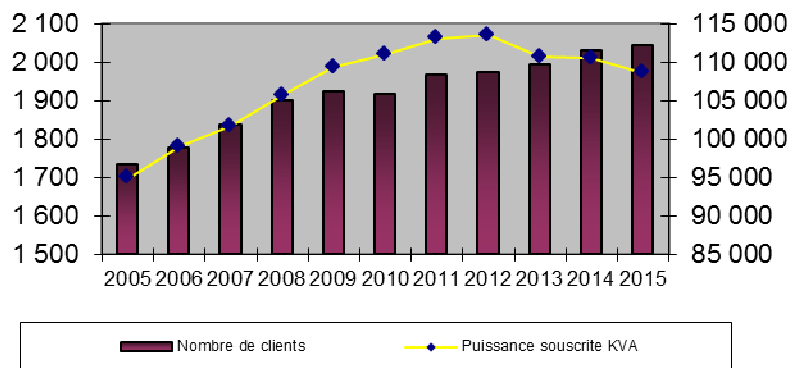
L'éclairage public enregistre à nouveau une baisse de 6,7 % contre 5,3% l'an passé

Les ventes BT professionnels connaissent une légère hausse de 0,8% en volume

Ventes en volume au tarif MT en 2015 :	2 601 109
Ventes en volume au tarif MT en 2014 :	2 703 682
Ecart Annuel :	-3,8%

En moyenne tension les ventes baissent à nouveau de -3,8% (-4,2% en 2014) dû à la baisse de consommations des hôtels

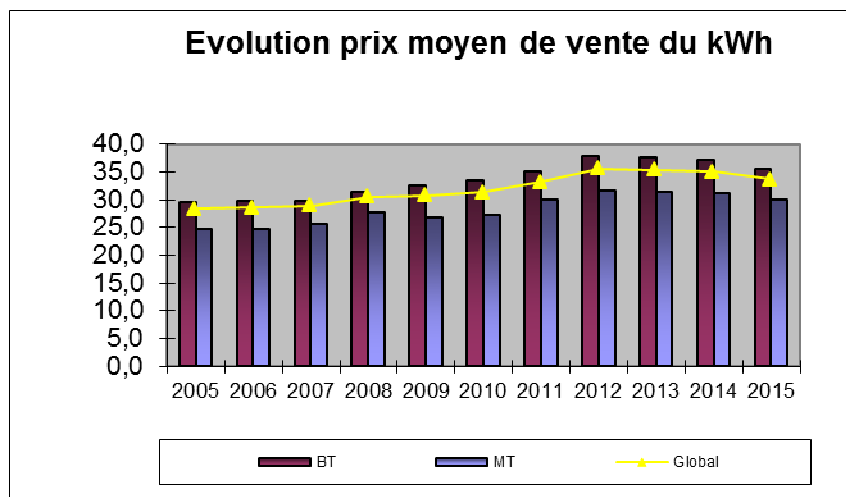
Nombre de clients et puissance souscrite



La concession compte 2045 clients à fin 2015, en hausse annuelle de (+ 0,8 %) :

		variation
Le nombre de clients s'établit en fin d'exercice à :		2014
Contrats souscrits aux tarifs basse tension	2 032	0,8%
Contrats souscrits aux tarifs moyenne tension	<u>13</u>	-7,1%
	2 045	0,8%

La puissance souscrite est de 108 575 kVA contre 110 492 en 2014 soit une baisse de -1,7% .

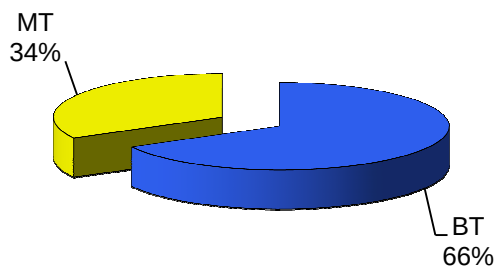


Le prix moyen de ventes H.T au kWh s'élève à :

Tarifs basse tension	35,45	-4,7%
Tarifs moyenne tension	<u>30,05</u>	-3,4%
Soit Prix moyen de vente H.T au kWh :	33,62	-4,2%

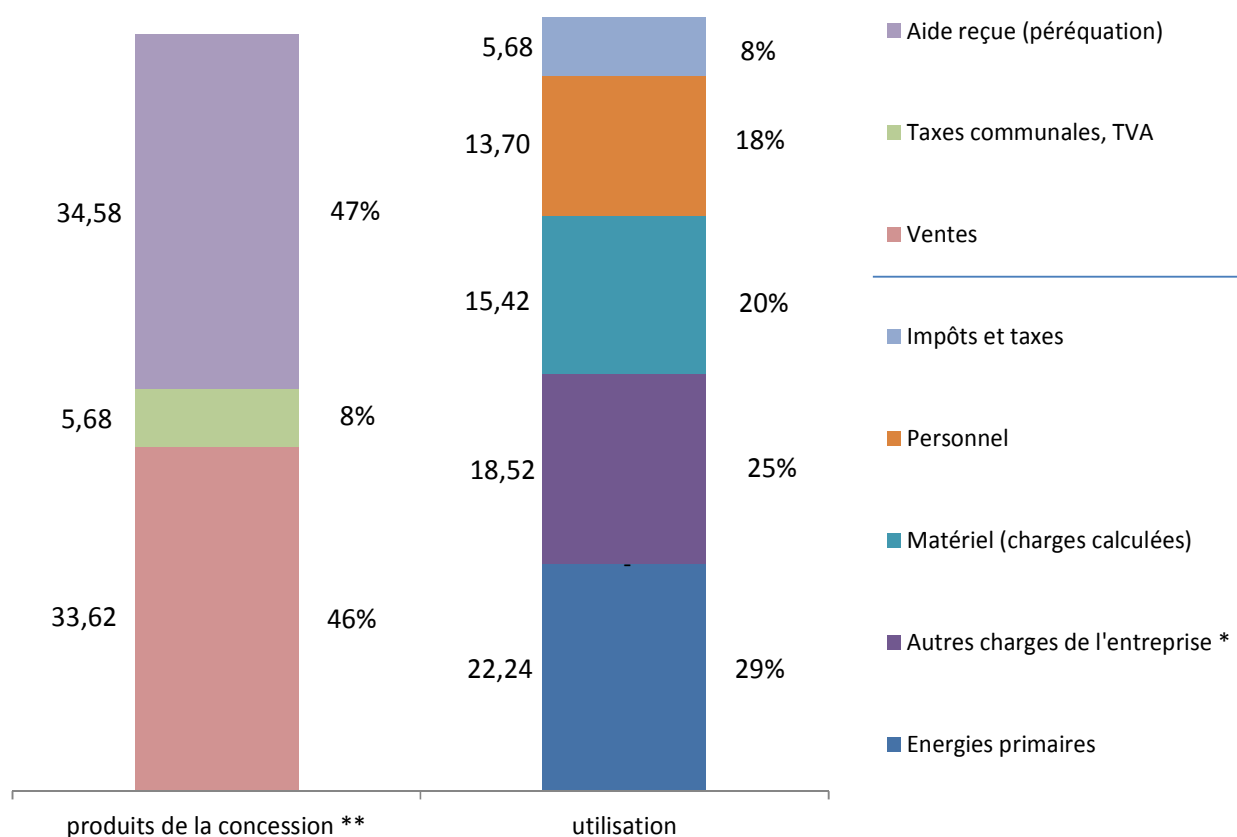
Il enregistre une diminution annuelle de (- 4,2 %).

Répartition des ventes BT / MT



Bénéficiaires des sommes facturées aux clients sur Huahine

2015 (en F/KWh et en pourcentage) hors activité annexes



La différence entre les produits de la concession et leur utilisation vient du résultat déficitaire de la concession

*Autres charges de l'entreprise : ce poste comprend les frais de siège, le coût financier, l'interface clientèle, les charges de maintenance & fonctionnement hors main œuvre, etc.

** Dont 39,30 F/KWh (54%) de sommes facturées aux clients

Les sommes facturées aux clients comprennent :

- Le prix de vente HT de l'électricité
- Les taxes communales
- La TVA

Les impôts comprennent :

- Les taxes communales
- La TVA
- L'IS
- L'IRCM reversé par l'actionnaire sur les dividendes

Ne sont pas inclus par simplification, la patente et l'IRCM sur les produits financiers qui figurent dans les « autres charges de l'entreprise »

Les énergies comprennent :

- Le coût d'achat des énergies fossiles fioul et gazole

Le coût d'achat des énergies renouvelables solaire.

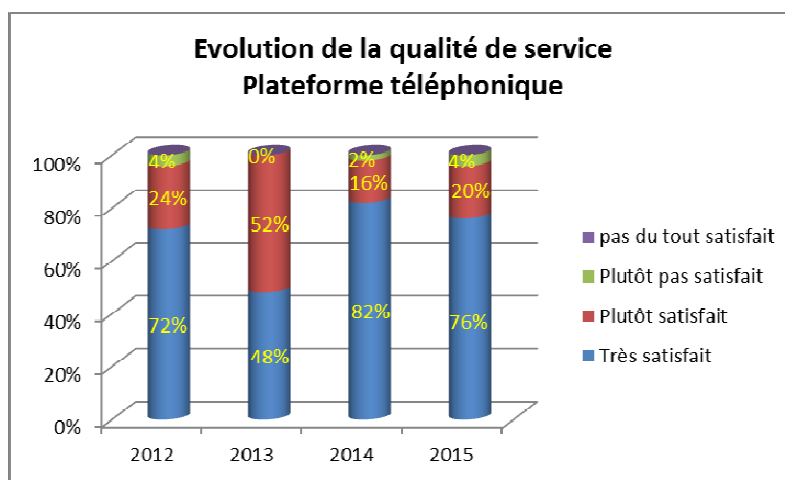
6°) – Services offerts à la clientèle

Mesures de la satisfaction clients

L'offre de services d'EDT s'articule au travers du développement de tous les canaux de contact avec nos clients avec une proposition multiple d'accès aux services. Les clients peuvent désormais régler leur facture selon plusieurs choix de service : Directement en agence clientèle, sur l'espace paiement de l'agence en ligne « agence.edt.pf » ou également par téléphone via le module de télévente développé au sein de notre centre d'appel.

Les mesures de la satisfaction clients existantes déjà sur le canal de la voix, se sont également généralisées aux autres points de contact clients.

Campagnes d'appels mystères



EDT conserve cette année encore une très bonne qualité de prestation globale de la qualité de l'accueil téléphonique avec 96% des clients traités qui se déclarent satisfaits du service rendu.

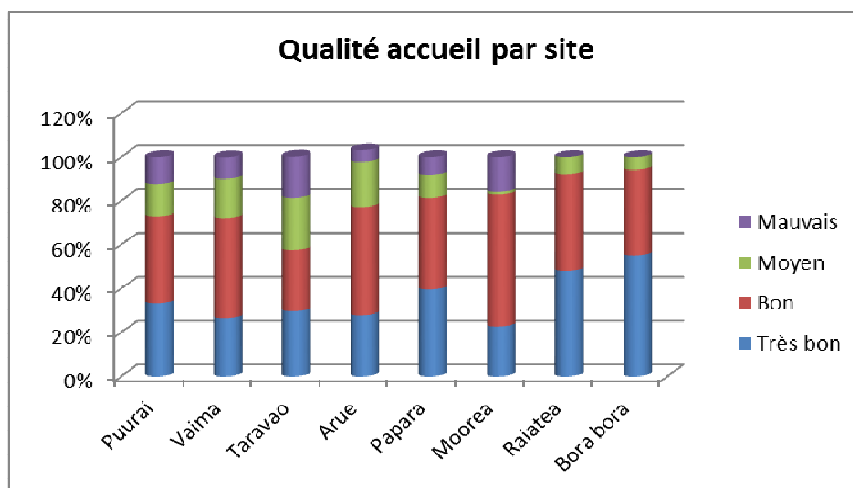
Indicateurs Centre de Relations		
Clients	2014	2015
Nombre d'appels	54 752	52 924
% traités	81%	81%
Temps moyen d'attente	19 secondes	19 secondes
Temps moyen de conversation	2 mn 05	2 mn 47
Webmails	2732	3 906

Les autres indicateurs de la qualité de service de la plateforme téléphonique du groupe EDT indiquent une évolution de la mission de la plateforme vers un centre de relations clients, on constate une augmentation de 43% des demandes clients qui transitent par l'agence en ligne.

Campagne de visites mystères

Ce dispositif permet d'évaluer la qualité de la perception de l'accueil commercial de plusieurs agences du réseau commercial : Tahiti, Moorea, Raiatea et Bora Bora.

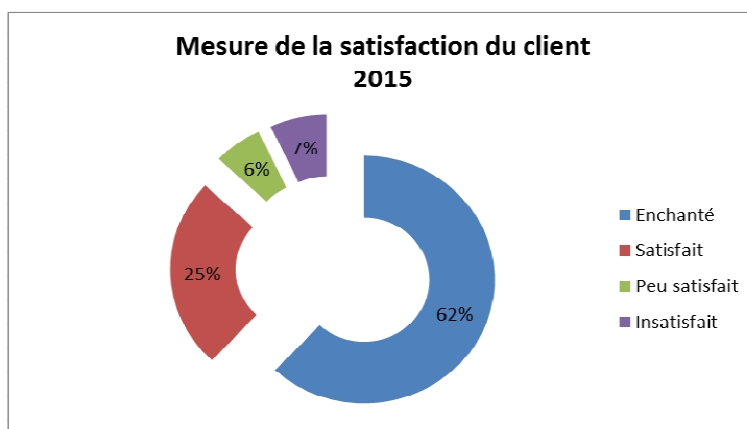
Evaluation accueil agence	2015
Très bon	30,6%
Bon	41,5%
Moyen	16,1%
Mauvais	11,7%



Le Baromètre d'Ecoute clients : Mesure de la satisfaction du client en agence

La mesure de la satisfaction du client s'ouvre aux agences et en continu sur les métiers d'accueil avec la mise en place de bornes interactives IPAD permettant aux clients de noter la qualité de service offerte par les agents commerciaux.

Cette expérience a débuté sur l'agence EDT de Faa'a- Puurai et s'est étendue sur l'agence du Vaima pour ensuite intégrer par la suite Taravao et les îles.



L'information clients par SMS

La création du service INFOS SMS remonte à 2011 date à laquelle le SMS Infos facture avait été proposé à aux clients qui ne recevaient pas ou rencontraient des difficultés à recevoir leur facture EDT dans un délai correct.



Plus de la moitié des clients domestiques ont depuis adhéré à ce système d'information entièrement gratuit et ceci sur plusieurs domaines : la date du passage du releveur, les coupures pour travaux de leur zone, le rappel de l'envoi de leur auto relève.

Dans la même logique, le SMS Relance a été créé et proposé à la fin de l'année, ce dernier complète le système de la relance par voie recommandée prévu au cahier des charges de la concession. Grâce à cette information rapide et simple, le client dispose immédiatement et personnellement à l'émission de la relance, de l'information relative à sa facture demeurée en impayés.

Nombre de souscriptions Services SMS en 2015

Concessionnaire	Auto-Relève	Coupure pour Travaux	Passage releveur	Facture	Relance	Total général
Tahiti Nord	6 891	5 337	4 714	7 277	25 282	49 501
Tahiti Sud	1 738	1 369	1 015	1 351	7 526	12 999
Moorea	1 382	902	125	1 084	3 972	7 465
Tahaa	91	8	9	227	1 063	1 398
Huahine	13	3	3	249	1 317	1 585
Bora bora	157	6	5	658	1 729	2 555
Maupiti	1	1	1	5	8	16
Taputapuata	179	10	8	91	639	927
Tumaraa	74	3	3	46	247	373
Rangiroa	12	8	11	17	50	98
Hao	1	1	1	1	6	10
Tubuai	17	13	12	27	130	199
Rurutu	18	15	30	41	168	272
Rimatara	1		1	1	6	9
Raivavae				1	14	15
Ua Pou	118	1	3	120	278	520
Nuku Hiva	115	6	40	126	354	641
Hiva Oa	98			96	372	566
Ua Huka	6	2	2	7	27	44
Total général	10 912	7 685	5 983	11 425	43 188	79 193

7°) Actions en faveur de la maîtrise des dépenses d'énergie

Dans le cadre du développement relatif au self care client, de nombreux outils de maîtrise de la dépense énergétique ont été proposés sur le site de l'agence edt.

Conçus de façon ludique et autonome, le client peut désormais simuler de nombreuses situations de consommation :

- Calculateur de puissance : il peut évaluer son éligibilité à un tarif plus favorable
- Calculateur de lampes : en un simple clic il compare la consommation de ses lampes avec des lampes économiques, le résultat est une aide à la décision d'équipement
- Simulation de factures : grâce à des données de consommation, le client peut avoir une idée de sa facture jusqu'à sa visualisation en format PDF
- Bilan énergie : dorénavant proposé en espace public et en espace client, cet outil permet au client de se positionner sur ses habitudes de consommation.

2. OBLIGATIONS DE SERVICE

- Bilan technique
 - 1. L'équilibre offre-demande
 - 2. Qualité, sécurité, environnement
 - 3. Travaux significatifs
 - 4. Unités d'œuvres 2015 de la concession
 - 5. Raccordement solaire

Bilan technique

1. L'EQUILIBRE OFFRE-DEMANDE

Schéma du système électrique de Huahine

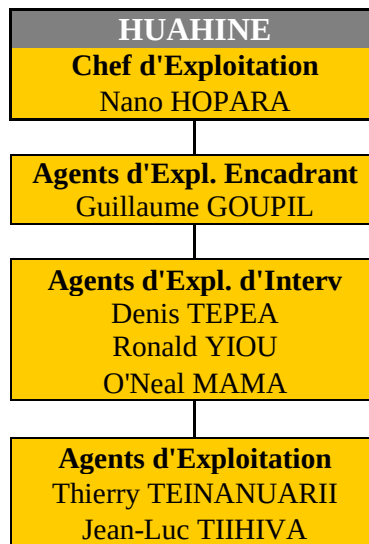
Le réseau de distribution de Huahine, alimenté depuis l'unique centrale de production thermique de l'île, est constitué de 3 départs HTA 20 kV totalisant à fin 2015 une longueur de 73,9 km, majoritairement aérien (77% de lignes aériennes). Le réseau basse tension totalisait 80,8 km, dont 85% en aérien. La fréquence du réseau électrique de Huahine est de 60 Hz.

A fin 2015, 2 045 clients étaient raccordés au réseau de distribution publique d'énergie électrique, dont 13 clients HT.



Effectif et organigramme de l'exploitation de Huahine

Le nombre d'agents en charge de l'exploitation est resté inchangé, soit 7 agents en 2015 :



Demande en énergie électrique

Evolution de la demande en énergie électrique

Les ventes d'énergie en 2015 s'élevaient à 7,686 GWh, en baisse de 1.87% par rapport à l'année précédente. Ci-dessous l'évolution de l'énergie livrée au réseau de distribution sur la période 2013-2015.

	2013	2014	2015
Ventes d'énergie en GWh	7,870	7,830	7,686
Croissance	-3,2%	-0,51%	-1,87%

On enregistre en 2015 pour la cinquième année consécutive, une baisse de la consommation d'énergie de l'île de Huahine, effaçant les hausses enregistrées en 2009 et 2010, pour revenir aux niveaux de 2009. La répartition de la consommation d'énergie par catégories de clients (BT ou MT) reste cependant stable. En 2015, la consommation d'électricité était répartie de la façon suivante :

- Clients basse tension : 66%
- Clients moyenne tension : 34%

La puissance de pointe maximale appelée par le réseau de distribution était de 1 500 kW, atteinte en décembre 2015.

Ci-dessous l'évolution de la puissance de pointe appelée sur la période 2013-2015.

	2013	2014	2015
Puissance de pointe en kW	1630	1540	1500
Croissance	-3,0%	-5,5%	-2,6%

Comme pour la production d'énergie, la puissance de pointe enregistrée à fin 2015 poursuit une tendance à la baisse.

HUAHINE PRODUCTION	Energie Mensuelle BRUTE (kWh)	Energie Mensuelle Nette (kWh)	EnR kWh (Electra/EdT)	Pointe Maxi en kW	Conso gazole (l)	Conso spéc. (ml/kWh)
2015						
Janvier	739 649	729936	3980	1 364	203 340	275
Février	673 861	664457	4346	1 436	184 140	273
Mars	746 129	731213	4208	1 370	203 060	272
Avril	738 830	723956	4034	1 462	202 820	275
Mai	733 322	715653	3516	1 430	201 000	274
Juin	684 167	668216	3133	1 437	189 660	277
Juillet	704 558	686847	3085	1 400	194 900	277
Août	679 899	664501	3927	1 380	189 200	278
Septembre	659 411	646916	3516	1 390	184 800	280
Octobre	712 855	701045	4104	1 400	197 400	277
Novembre	724 633	712542	4059	1 500	199 500	275
Décembre	773 523	761612	4666	1 405	211 820	274
Total en Moyenne	8 570 837	8 406 894	46 574	1 500	2 361 640	276

Pertes et rendement du réseau de distribution

En 2015, la part des auxiliaires de la centrale représentait 1,91% de l'énergie brute produite par les groupes électrogènes de la centrale thermique de Fare (0,164 GWh). Les pertes totales du réseau, c'est-à-dire la différence entre l'énergie nette livrée au réseau de distribution et l'énergie consommée par les clients raccordés (ventes d'énergie), représentaient 0,844 GWh, soit 10% de l'énergie livrée. Le rendement du réseau de distribution de Huahine est donc de 90%.

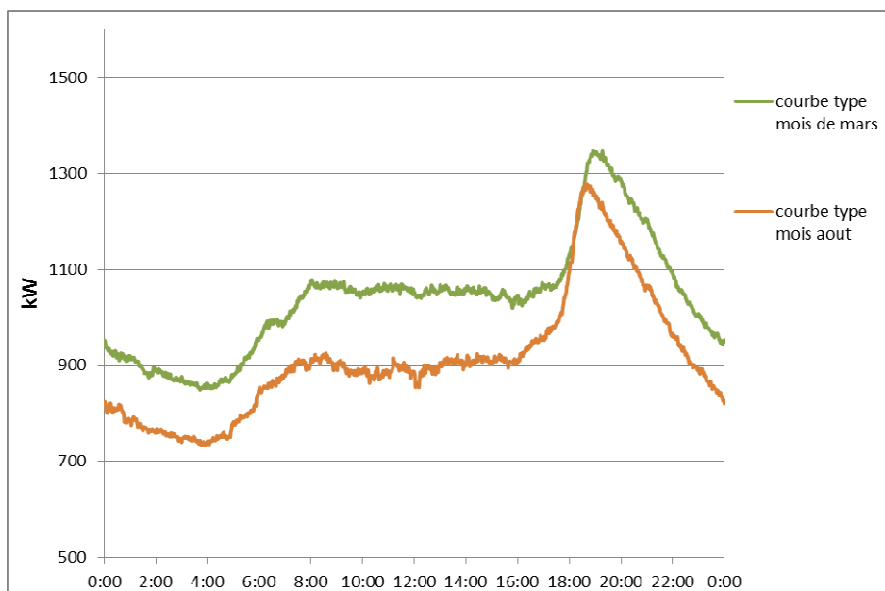
Les pertes liées aux auxiliaires de la centrale et aux lignes de distribution s'élevaient à 1 GWh, ce qui représente 12% de la production brute. Le rendement global du système électrique de Huahine est donc de 88%.

Courbes de charge journalières

Une courbe typique de charge journalière de Huahine est représentée sur le graphe ci-dessous, pour un jour ensoleillé.

Elle est caractérisée par un plateau s'établissant à partir de 8h00 et qui se prolonge jusqu'à 16h00. A partir de 16 heures la charge augmente rapidement et atteint son pic (pointe du soir) vers 19h00, pour ensuite décroître et atteindre le creux de puissance aux alentours de 4h00.

Il n'y a pas de différence significative entre la forme de la courbe de charge d'un jour de semaine et celle d'un jour de week-end. Par contre, le profil de charge journalière sera légèrement différent selon la saison, été austral ou hiver austral, avec une demande d'énergie un peu plus prononcée pendant la saison chaude et humide.



Moyens de production

Moyens thermiques

Une seule centrale de production thermique dessert l'île en électricité. Elle est située dans la commune de Fare à proximité du village et de l'aéroport et est autorisée par l'arrêté d'autorisation d'exploiter n°6642 du 21/09/2010.

Le parc était constitué en 2015 de 5 groupes de production à base de moteurs rapides :

- deux groupes Cummins de type QSK60 mis en service en 2009, d'une puissance unitaire de 1 800 kW
- un groupe Cummins de type QSK60 d'une puissance de 1 800 kW installé en 2015, mais non autorisé par le service de l'énergie
- un groupe FG Wilson de type P625 mis en service en 2005, d'une puissance de 455 kW servant principalement de black start.
- un groupe de secours Caterpillar de type XQ2000 en container installé provisoirement à l'extérieur de la centrale, d'une puissance de 1 600 kW. Ce groupe est hors service.

En considérant le groupe GE2 et la dépose du groupe Caterpillar en container, la centrale totaliserait une puissance installée de 5,855 MW pour une puissance utile de 4,547 MW (détarage de 20% de la puissance des groupes en fonctionnement continu).

A fin 2015, la puissance garantie PG2 (Puissance utile – les deux plus grosses unités de production de l'île) était de 1667 kW pour une puissance de pointe de 1500 kW. En 2015, la centrale thermique de Fare a produit 8,57 GWh.

Evolution de la production :

	2012	2013	2014	2015
Production thermique (GWh)	9,073	8,883	8,615	8,571
Production EnR (GWh)	0,132	0,103	0,107	0,105
Production totale (GWh)	9,205	8,986	8,722	8,676

La mise en place des groupes QSK60 en 2009 a permis de réduire de manière significative la consommation spécifique en combustibles de la centrale au fil des dernières années. En 2015, 2,36 millions de litres de gazole ont été consommés, soit une baisse de 0,6% par rapport à 2014, et 10 150 litres d'huile ont été consommés en 2015, en hausse de 16% par rapport aux 8 800 litres consommés en 2014. La consommation spécifique de la centrale reste stable à 276 ml/kWh.

Evolution de la consommation spécifique :

	2013	2014	2015
Consommation spécifique en ml/kWh	269	275	276
Croissance	-3,3%	+4,6%	+0,04%

Energies renouvelables (EnR)

Les EnR peuvent être classées en plusieurs grandes familles :

- Les énergies stables (biomasse, biogaz, géothermie, hydraulique...) qui présentent un profil de production garanti ou peu fluctuant et facilement prévisible : elles permettent de maintenir durablement une production constante et peuvent dans le meilleur des cas être pilotées en fonction des besoins des consommateurs et donc être dispatchables.
- Les énergies intermittentes (éolien, photovoltaïque sans système de stockage de l'énergie...) dont la puissance produite connaît de fortes variations d'un instant à l'autre (variations brutales et de forte amplitude). Ces fluctuations, qui doivent être compensées à tout instant par des moyens de production dispatchables, peuvent mettre en risque l'équilibre offre-demande des systèmes non interconnectés. Le taux de pénétration au-delà duquel le gestionnaire de réseau est autorisé à déconnecter les énergies intermittentes afin de préserver la stabilité du système électrique est fixé à 30%.
- Entre ces deux familles, on trouve le photovoltaïque et l'éolien avec stockage : le stockage permet de réduire les fluctuations mais ne permet tout de même pas d'obtenir ni la stabilité ni la prévisibilité, ni la garantie qu'offrent les EnR stables.

Les seules installations EnR existantes sur l'île de Huahine sont des installations photovoltaïques sans stockage d'énergie, donc de type intermittentes.

A fin 2015, on recensait 17 installations photovoltaïques raccordées au réseau de distribution publique, totalisant une puissance globale de 230 kWc et une production cumulée de 0,105 GWh. Les deux installations les plus importantes étant celle de l'hôtel Lapita de 99 kWc mise en service en 2012, et celle de la centrale d'EDT de 31 kWc mise en service en 2011.

Avec 230 kWc d'EnR intermittentes en service et raccordées au réseau, la limite de 30% concernant les énergies intermittentes (30% de la P appelée minimale de jour, fixée à 245 kW en 2014), garante de la stabilité du système électrique de l'île, n'est pas encore atteinte, et aucune déconnexion de producteurs PV n'a été effectuée en 2015.

Toutefois, avec cinq projets à venir en 2016, totalisant 249 kWc, la puissance installée en EnR intermittente atteindra 476 kWc, et le seuil de 30% sera dépassé (245 kW). Des déconnexions de producteurs PV pourraient donc avoir lieu en 2016 chaque fois que la puissance instantanée des EnR aléatoires excédera 245 kW.

Pour les années à venir, une hypothèse de développement de la part de production des EnR de 5% par an a été retenue. Il n'existe à ce jour aucun programme de Maitrise de la demande d'électricité (MDE) sur Huahine.

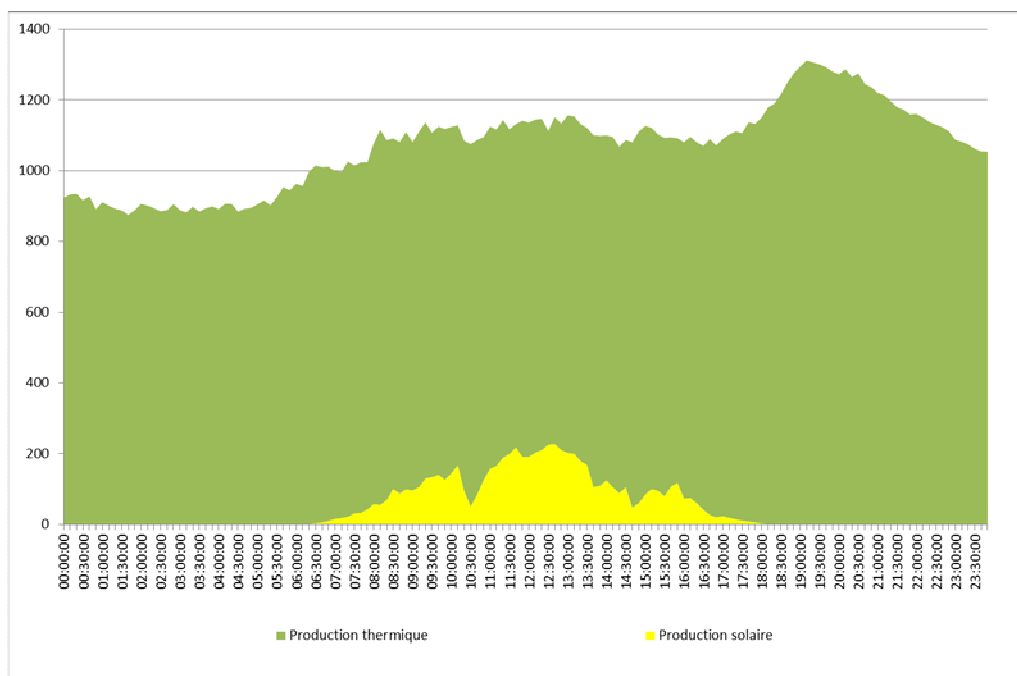
Equilibre du système électrique

Bilan 2015

Le mix énergétique de l'île de Huahine est très peu diversifié, l'essentiel de la production d'énergie provenant des groupes diesel de la centrale thermique (98,8%). La part EnR ne représentant que 1,2% de la production totale d'énergie en 2015.

Equilibre journalier

Les graphiques ci-dessous reproduisent l'empilement des moyens de production disponibles pour une journée en 2015.



Développement et renouvellement du parc de production thermique

Les groupes diesels rapides constituent les moyens de production les plus économiques pour des îles comme Huahine. Des groupes CUMMINS QSK 60 ont été introduits en 2009 à Huahine pour le remplacement des deux anciens groupes Duvant-Crepelle GE3 et GE4. Ces moteurs de nouvelle génération présentant de

bonnes performances et une grande fiabilité (un seul groupe en exploitation durant le creux de nuit), un troisième groupe QSK60 a été installé en 2015 pour le renouvellement du groupe GE3 CUMMINS KTA 50 et du Caterpillar en container. Toutefois, ce groupe n'a pas été autorisé par le service de l'énergie.

Le parc de groupes électrogènes fixes de production à fin 2015 est décrit dans le tableau ci-après :

Ets	Ile	Site	Regroupement positionnement	Marque du Groupe	Puissance installée (kW)	Puissance utile (kW)	Numero d'immobilisation	Date de mise en service	HDM à fin 2015
22	Huahine	Centrale FARE	G1 HUAHINE	FG WILSON	455	227	G140	27/09/2005	9 410
22	Huahine	Centrale FARE	G2 HUAHINE	CUMMINS QSK60	1800	1440	G288	15/04/2015	178
22	Huahine	Centrale FARE	G3 HUAHINE	CUMMINS QSK60	1800	1440	G204	01/12/2009	12 165
22	Huahine	Centrale FARE	G4 HUAHINE	CUMMINS QSK60	1800	1440	G212	01/12/2009	26 730
22	Huahine	Centrale FARE	G5 HUAHINE	CATERPILLAR 3516	0	0	G175	19/10/2006	HS

Compte tenu des prévisions de consommation d'énergie jusqu'à l'horizon 2020, sauf avarie majeure il n'y aura pas après l'installation du nouveau QSK60 en 2015, de nouvelle opération de renouvellement ou de renforcement du parc de production thermique sur la période 2016-2020.

Réseau de distribution HTA

Le réseau de distribution HTA/BTA est principalement aérien. Un gros programme de renouvellement des supports aériens en bois débuté en 2012, s'est poursuivi en 2013 et 2014. Les supports bois fortement terminés ayant été renouvelés pour la plupart au cours des trois dernières années, le programme de maintenance sur les supports bois HTA et BT a été moins important en 2015.

Toute l'île de Huahine n'est pas encore desservie en électricité, il demeure encore certaines zones non connectées au réseau de distribution d'énergie électrique. Grâce au fonds de l'article 14A, des extensions de lignes ont pu être réalisées, comme l'extension des réseaux HTA/BTA pour l'alimentation de la zone de Faatetoro, qui a été achevée en 2014. Il n'y a pas eu de nouvelles extensions du réseau en 2015.

2. QUALITE, SECURITE, ENVIRONNEMENT

POI « Plan d'Opération Interne » – pollution – incendie

Un exercice incendie a été effectué en 2015. Ce type d'exercice dit SECUREX est annuel et permet la formation des agents de première intervention, aussi bien pour la commune que pour les agents de la centrale.

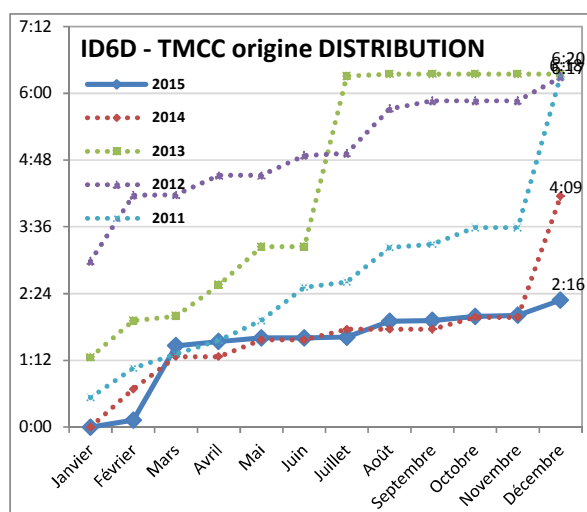
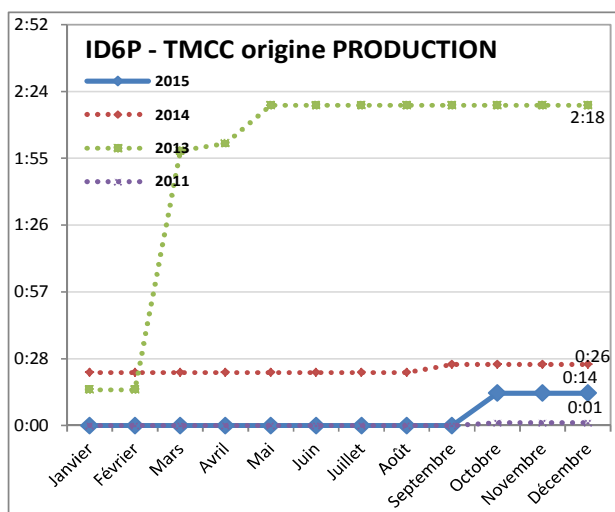
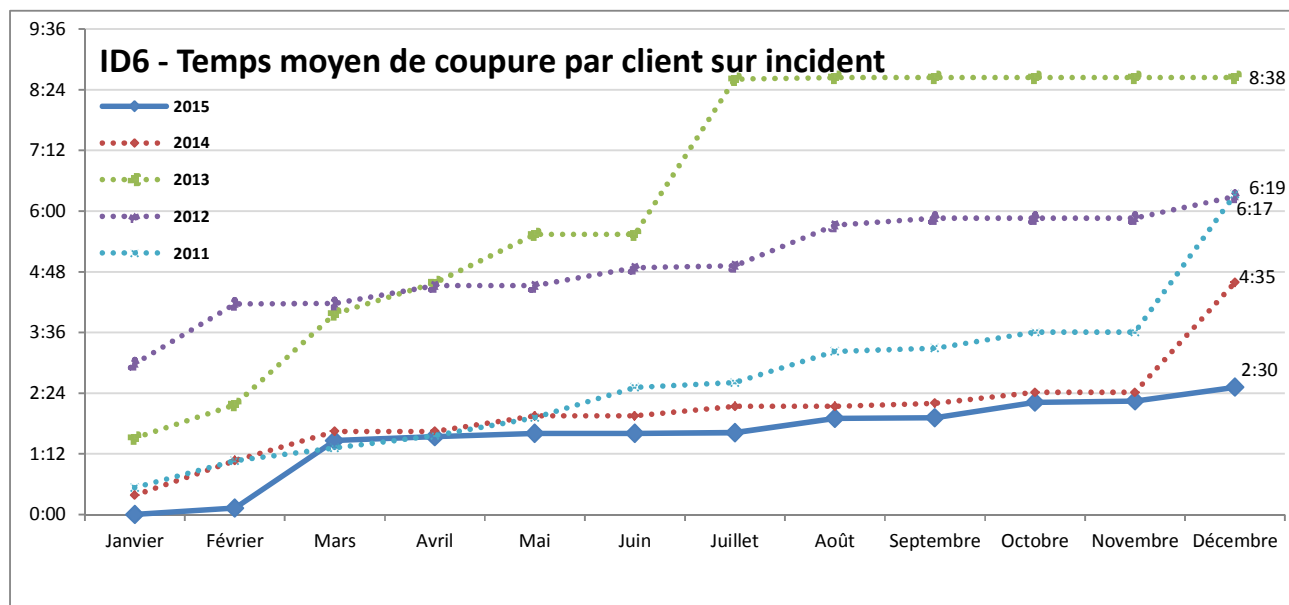
Traitement des effluents

2 870 litres d'huile de vidange et 6 fûts de déchets solides ont été rapatriés sur Tahiti pour traitement en 2015

Qualité de fourniture

Les indicateurs de qualité sont fournis ci-après:

- temps moyens de coupure par client d'origine production sur incident : 14mn
- temps moyens de coupure par client d'origine distribution sur incident : 02h16mn



3. TRAVAUX SIGNIFICATIFS – FAITS MARQUANTS

Suite aux résultats des analyses d'huile qui présentaient un dépassement en métaux, le groupe 4 a été mis hors exploitation compte tenu des risques à peu près certains de grippage d'un coussinet de palier, de bielle ou de vilebrequin à court terme. Nous considérons cette mise à l'arrêt comme un sinistre, dont l'étendue reste cependant à déterminer. C'est pour cela que nous avons fait une déclaration de sinistre à notre assureur le 14/09/2015 et depuis ce jour le groupe est retiré de l'exploitation.

4. UNITES D'ŒUVRES 2015 DE LA CONCESSION

Ces unités d'œuvre seront utilisées à la détermination des revenus autorisés N+1

Puissance maxi appelée en kW	1 500
Puissance utile du groupe le plus puissant kW	1 440
Puissance garantie en kW (PG2)	1 667
Nb de kWh vendus	7 685 751
Quantité en litre de combustible	2 361 640
Nb de kWh thermique sortis de la centrale	8 406 894
Nb de kWh solaire acheté par tarif	105 346
Nb de km de réseaux hors branchements	154,7
Puissance totale en kVA des transformateurs installés	6 315
Nombre d'abonnés (BT et HT)	2 045

Détail du solaire par tarif

	45 F/kWh	40 F/kWh	35 F/kWh	23,64 F/kWh	40F/kWh Electra
Nb de kWh solaire acheté par tarif	4 895	31 226	0	22 652	46 574

Répartition des longueurs Réseau

RESEAU HT						RESEAU BT (sans branchements)					RESEAU HT+BT				
Aerien	Souterrain	Sous-marin	TOTAL	% Aérien	% Souterrain	Aerien	Souterrain	TOTAL	% Aérien	% Souterrain	Aerien	Souterrain	TOTAL	% Aérien	% Souterrain
57,1	16,8	-	73,9	77,3%	22,7%	68,5	12,3	80,8	84,8%	15,2%	125,6	29,1	154,7	81,2%	18,8%

EDT a un contrat avec un prestataire de l'île jusqu'en 2017 pour l'élague des 80 km de réseau
EDT a un contrat de mise à disposition de toiture ou de terrain à ELECTRA

5. RACCORDEMENT SOLAIRE

			2015						
Concessions	Nombre d'installations	Somme puissance installée	Nombre de centrales raccordées	Puissance raccordée	INF 10 kWc	de 10 à 36 kWc	de 36 à 100 kWc	SUP 100 kWc	Tarif de rachat
Huahine	17	230	1	3	1	-	-	-	23,64

3 – DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

- Bilan et comptes de résultat de la concession
 - 1. Principe de la comptabilité appropriée
 - 2. Méthodologie et clés de répartition analytique
 - 3. Variation des prix
 - 4. Commentaires
 - 5. Actif, Passif et Résultat de la concession

Bilan et compte de résultat de la concession

La comptabilité appropriée a été mise en place par arrêté 2100 CM du 17 décembre 2015 et s'applique à toute personne physique ou morale titulaire d'une délégation de service public du secteur de l'énergie en Polynésie française avec un effet rétroactif sur les comptes de 2015.

Les comptes y sont présentés par activités (production, distribution,), par type de dépenses (maintenance, conduite et fonctionnement) et par chapitre (achat, sous-traitance, main œuvre), séparant ce qui est récurrent de ce qui ne l'est pas.

La marge de l'entreprise doit être présentée par activité ce qui a été rendu possible à partir de 2015 par l'avenant 17 lequel remplace la rémunération historique du concessionnaire « globale pour l'ensemble des activités et concessions » par une rémunération « spécifique par activité et concession ».

En raison du caractère déjà développé de la comptabilité analytique du concessionnaire, les comptes 2015 ont pu être présentés, avec un minimum de retraitements, dans le respect des principes de la comptabilité appropriée.

Ces comptes par concession, sont en cours d'audit par nos commissaires aux comptes, le résultat de cet audit sera porté à la connaissance du concédant et du service de contrôle à minima par incorporation au rapport du délégataire de l'année suivante

1°) – Principes de la comptabilité appropriée

- 1) La séparation des activités
- 2) La séparation des services délégués
- 3) Le principe du coût réel constaté
- 4) Le principe de la prééminence de l'imputation directe
- 5) La non compensation des produits et des charges dans la présentation de l'information financière
- 6) La justification du périmètre de charges
- 7) La permanence des méthodes
- 8) Le principe de détermination des charges économiques calculées
- 9) Les opérations effectuées avec les parties liées
- 10) L'identification des contrats à long terme
- 11) Distinction entre coûts récurrents et coûts non récurrents au sein des activités concernées
- 12) Objectivation de la marge du délégataire par concession et activité
- 13) Principe d'ajustement du revenu prévisionnel sur le revenu réalisé
- 14) Ajustement suite à une remise en cause par l'autorité concédante des coûts présentés

1.1) – La séparation des activités

La comptabilité analytique ou métier servant d'outil de pilotage à l'entreprise individualise depuis de nombreuses années les dépenses par concession et par métier.

L'avenant 17 modifiant les conditions de rémunération du concessionnaire a permis l'obtention d'une rémunération spécifique à chaque concession et à chaque activité permettant à partir de l'exercice 2015 d'afficher une marge par concession et par activité.

Les règles de la « comptabilité appropriée » adaptées au métier n'ont que très peu modifié la découpe des activités, elles ont néanmoins imposé de ressortir sur Tahiti la fonction de dispatching et plus généralement une activité de fourniture d'énergie regroupant l'achat d'énergie avec la gestion de clientèle.

Comptablement les dépenses engagées au bénéfice d'une activité y sont toujours directement affectées.

1.2) – La séparation des services délégués

A l'exception des services mutualisés pour des raisons de coordination et d'efficience à savoir les fonctions de direction générale, les fonctions administratives et certains services techniques à forte valeur ajoutée, chaque concession possède ses propres moyens.

Les exceptions à cette règle concernent la mutualisation de la production thermique sur les îles de Tahiti et sur l'île de Raiatea avec une centrale commune aux concessions de Taputapuatea et Tumaraa.

Comptablement les dépenses engagées au bénéfice d'une concession y sont toujours directement affectées.

1.3) – Le principe du coût réel constaté

Certaines dépenses comme la main d'œuvre, non directement affectables, sont réparties sur les activités et ou chantiers sur la base des pointages journaliers et de taux horaires prédéterminés.

Les écarts constatés en fin d'exercice entre les coûts réels et les coûts imputés sont réinjectés dans les activités concernées pour qu'au final ce soit la charge réelle qui soit imputée.

Il en est de même pour toutes les dépenses intégrées en cours d'année par l'intermédiaire de coût standards et notamment de toutes les dépenses accessoires à la main d'œuvre (outillage, véhicules, coûts d'implantation, encadrement...)

1.4) – La prééminence de l'imputation directe

Dans le respect de ce principe toute dépense engagée au bénéfice d'une concession ou d'une activité y est toujours directement affectée.

Le pourcentage d'imputation directe sur une concession dépend de l'organisation de l'entreprise, sur Huahine

- Les imputations directes concernent 90% du total des dépenses de la concession de Huahine. Elles trouvent leur origine dans les personnels affectés et équipements installés sur le territoire de la concession concernée ainsi que des dépenses pièces, combustibles, énergies, sous-traitances.
- Les 10% restants, répartis selon des clefs de répartition appropriées correspondent principalement à des quotes-parts des frais de siège, du Service Exploitation Îles (SEI) de support technique aux îles, des services de back office clientèle.

HUAHINE	Imputé directement à l'activité	Frais répartis sur les activités	Total
Imputé directement à la concession	79%	11%	90%
Frais répartis sur la concession	4%	6%	10%
Total	83%	17%	100%

1.5) – La non compensation des produits et des charges

A ce titre, les lignes de produit sont identifiées dans le compte de résultat

1.6) – La justification du périmètre de charges

La structure de la comptabilité analytique colle à l'organisation de l'entreprise permettant la connaissance parfaite des dépenses engagées par chaque service.

Pour sa part, l'organisation de l'entreprise répond à diverses contraintes :

- la contrainte métiers avec des responsables « techniques » par métier
- la contrainte contractuelle avec la gestion d'un patrimoine important (centrales et réseaux) confié à l'entreprise pour l'exécution d'un service de qualité ce qui nécessite des responsables pour chaque contrat de concession, sous tous leurs aspects à savoir qualité de service, gestion budgétaire, sécurité etc...
- Les contraintes de la taille des exploitations et de l'isolement géographique qui obligent à la superposition d'un maximum de moyens sur place dans les îles avec l'existence de services mutualisés à forte valeur ajoutée, ce qui permet d'améliorer l'efficacité et d'optimiser les dépenses.

Il ressort de cette organisation que les périmètres de charge sont parfaitement définis.

Production :

- Les immobilisations de production sont contenues à l'intérieur des centrales, la frontière avec le transport (Tahiti) ou la distribution (îles) sont les bornes « aval » des transformateurs élévateurs.
- Les personnels affectés sont spécifiques par activité dans les grandes îles (Tahiti, Moorea, Bora Bora), polyvalents dans les petites îles avec une imputation de leurs coûts par activité sur la base de feuilles de temps
- Un service spécifique (Service Exploitation îles / SEI) basé sur Tahiti encadre et assiste le personnel des îles dans tous les domaines tant en technique (production Distribution) qu'en sécurité, management ou autres. Ses dépenses non directement imputables à une île en particuliers sont réparties au prorata des temps passés dans chaque exploitation
- Les dépenses de fonctionnement et d'entretien sont imputées centrale par centrale

Dispatching et conduite du réseau

- Seule l'île de Tahiti en raison de sa taille possède un service dispatching spécifique doté de moyens propres (locaux, immobilisations et personnels), ce service d'une dizaine de personnes fonctionne 24h sur 24h.
- Dans les autres îles, cette fonction est assurée en astreinte par l'exploitant, ses coûts ne sont pas différenciés.

Transport :

- Seule l'île de Tahiti en raison de sa taille possède un réseau de transport lequel fait l'objet d'une délégation de service public confiée à la TEP, ses moyens sont distincts de ceux d'EDT.
- Ce réseau qui relie les centres de production au réseau de distribution a pour frontière les bornes « aval » des transformateurs élévateurs situés en sortie de centrale et à l'autre bout, les bornes « amont » des transformateurs abaisseurs de distribution.
- L'avenant 17 formalise l'accord d'EDT pour homogénéiser ses frontières et intégrer dans ses actifs des transformateurs rattachés historiquement à la concession de Transport.

Distribution :

- Les immobilisations de distribution sont composées de lignes et de transformateurs, les frontières avec le transport (Tahiti) ou la production (îles) sont claires telles que définies ci-dessus.
- Les personnels affectés sont spécifiques par activité dans les grandes îles (Tahiti, Moorea, Bora Bora), polyvalents dans les petites îles avec une imputation de leurs coûts par activité sur la base de feuilles de temps.
- Un service spécifique (Service Exploitation îles / SEI) basé sur Tahiti encadre et assiste le personnel des îles dans tous les domaines tant en technique (production Distribution) qu'en sécurité, management ou autres. Ses dépenses non directement imputables à une île en particuliers sont réparties au prorata des temps passés dans chaque exploitation
- Les dépenses de gestion et d'entretien des réseaux sont directement imputées sur la concession concernée

Gestion de clientèle :

- En dehors des très petites exploitations ou la polyvalence s'impose, les moyens affectés à la gestion de la clientèle sont spécifiques à cette activité, ils sont composés de personnel au contact des clients ou « front office » situés dans les concessions et d'un important service de « back office » mutualisé comprenant la facturation, la comptabilité client, la relance, l'agence en ligne.
- Les personnels polyvalents que l'on retrouve dans les petites îles notamment pour la relève des compteurs voire dans les très petites îles pour l'accueil clients voient leur coûts imputés sur la base de leurs feuilles de temps

1.7) – La permanence des méthodes

Les dérogations à ce principes, justifiées par l'amélioration de la qualité de l'information communiquée sont le cas échéant décrites dans le présent document.

1.8) – Le principe de détermination des charges économiquement calculées

Les charges calculées incorporées au présent document sont conformes à celles figurant dans les comptes sociaux de l'entreprise.

Des discussions sont ouvertes avec le ministère en vue d'un traitement plus lissé des problématiques de renouvellement.

1.9) – Les opérations effectuées avec les parties liées

Une entreprise est considérée comme liée à une autre lorsqu'elle est susceptible d'être incluse par intégration globale dans un même ensemble consolidable

Libellé	Description	22
	Mise à disposition du personnel	487 075
Convention d'assistance	La société GDF SUEZ ENERGIES SERVICES s'engage à fournir à EDT une assistance dans les domaines suivants: - comptable, administratif et financier - informatique et audit - conseil Ces prestations font l'objet d'une facturation forfaitaire de 0,722% net du chiffre d'affaires hors taxes de EDT	4 136 533
Assurance	EDT a souscrit son contrat d'assurance multirisques auprès de GDF-SUEZ	195 207

Electra

Libellé	Description	22
Achat d'énergie solaire	EDT achète l'énergie solaire à Electra aux tarifs de 40xpf/kwh et 45xpf/kwh	1 862 960
Convention de mise à disposition	Mise à disposition de surfaces de terrains ou de toitures appartenant à EDT au profit de la société ELECTRA pour la réalisation d'unités de production d'énergie d'origine photovoltaïque ou éolienne. Cette mise à disposition est consentie pour 18 années. A l'expiration du contrat, les installations seront de plein droit remises à EDT soit à titre gratuit soit au franc symbolique.	155 000
Contrat de mandat	Il s'agit d'un contrat de mandant relatif à l'exploitation et la maintenance des installations photovoltaïques et éoliennes. Aucune rémunération n'est prévue au titre de ce contrat. Seuls les frais et charges afférents à l'exploitation et la maintenance des installations font l'objet d'une refacturation annuelle, sur présentation des justificatifs nécessaires.	53 410

Autres parties liées

Libellé	Description	22
Cofély	Travaux sous-traités : réseaux et facility management	3 978 681
Polydiesel	Travaux sous-traités : production	11 918 516
Ineo		30 823 938

1.10) – L'identification des contrats à long terme

Cf paragraphe :

4– ENGAGEMENTS NECESSAIRES A LA CONTINUITE DU SERVICE PUBLIC

1. Etats des engagements à incidence financière

1.11) – Distinction entre coûts récurrents et coûts non récurrents au sein des activités concernées

La notion de produits et charges non récurrents fait référence à l'ensemble des éléments ne rentrant pas habituellement dans le cycle normal d'exploitation, d'investissement ou de financement de l'opérateur. Les charges non récurrentes sont des charges de caractère exceptionnel qui n'ayant pas vocation à se reproduire les exercices suivants.

Des éléments non récurrents ont été constatés :

- pour 30 MF en raison de l'impact de l'article 22 du cahier des charges « reprise des installations en fin de concession » sur la comptabilisation des biens « améliorants » mis en service depuis 2010 dont 24 MF en production et 6 MF en distribution
- pour -81 MF en raison du recalage des plans de renouvellement dont -64 MF en production et -17 MF en distribution

1.12) – Objectivation de la marge du délégataire par concession et activité

L'objectivation de la marge a été formalisée sur le compte de résultat de la concession, en pourcentage

- du total des produits (revenu autorisé et produits des activités annexes)
- du montant des immobilisations brutes

1.13) – Principe d'ajustement du revenu prévisionnel sur le revenu réalisé

N/A

1.14) – Ajustement suite à une remise en cause par l'autorité concédante des coûts présentés

N/A

2°) – Méthodologie et clés de répartition analytique

Bilan :

Les postes de « haut de bilan » représentent 82% du total du bilan et sont obtenus par imputation directe par concession.

Les autres postes relatifs aux actifs circulants et dettes d'exploitation, lesquels ne représentent que 18 % du total bilan, sont répartis au prorata :

- du chiffre d'affaires des concessions concernées pour les créances ;
- des achats et ACE pour les comptes fournisseurs ;
- de la masse salariale pour la PIDR (provision pour indemnité départ à la retraite), et les dettes sociales ;
- du nombre de kWh pour les dettes fiscales.

La différence apparaissant au niveau du bilan de chaque concession entre ses actifs et ses passifs constitue une situation de trésorerie (excédent ou besoin) portée dans la rubrique « Compte Courant du concessionnaire ». Elle sert de base au calcul des produits et charges financières, imputés à la concession considérée, sur la base des taux de marché.

Compte de résultat

- Postes du compte de résultat

Suite à la mise en place de la comptabilité appropriée, plusieurs activités ont été définies.

On entend par activité le ou les métiers qu'exerce l'opérateur. L'activité désigne un ensemble de tâches ayant une **finalité externe** autre que sa propre réalisation. Les activités principales sont :

- *La production d'électricité d'origine thermique*
- *La production d'électricité d'origine hydraulique*
- *La production d'électricité d'origine photovoltaïque*
- *Le dispatching* consiste à assurer l'équilibre, à tout moment, entre l'offre pouvant être délivrée par les différentes sources de productions, et la demande des consommateurs finaux.
- *Le transport* correspond à l'activité d'un gestionnaire du réseau de transport qui exploite le réseau de haute tension permettant l'acheminement de l'électricité des sources de production jusqu'à l'entrée des réseaux de distribution.
- *La distribution* correspond à l'activité d'un gestionnaire du réseau de moyenne et basse tension permettant l'acheminement de l'électricité du réseau de transport jusqu'au consommateur final
- *La fourniture* correspond à l'activité d'un fournisseur d'électricité qui est chargé d'acheter l'électricité à des producteurs et de la revendre au détail au consommateur final, dont il est le principal interlocuteur.

Le document par concession a été adapté suite à la mise en œuvre de la comptabilité appropriée. Les coûts sont décomposés par activités (production, distribution, ...), par type de dépenses (maintenance, conduite et fonctionnement ...) et par chapitre (achat, sous-traitance, main œuvre).

- *Le Revenu Autorisé* est constitué :
 - d'une part fixe calculée par application des forfaits annuels rapportés à des unités d'œuvres
 - de l'énergie correspondant aux dépenses réelles engagées par le concessionnaire
- *La péréquation* est égale sur une concession donnée à la différence entre le Revenu Autorisé et le Chiffre d'Affaires facturés aux clients
- *Les frais de siège* sont constitués des frais de fonctionnement des services administratifs
- *Le résultat financier* est constitué le cas échéant de la charge d'intérêt relative aux emprunts spécifiques de la concession considérée puis de la rémunération du « compte courant du concessionnaire » tel qu'il figure au bilan N-1;
 Dans le cas où le Concessionnaire obtiendrait des rendements financiers de placement supérieurs au marché, les gains au-delà du taux de référence seraient partagés à part égale entre la concession et le concessionnaire. Le taux de marché applicable pour les excédents de trésorerie est arrêté à l'Euribor 3 mois moyen de l'exercice + 1 points. Le taux de marché applicable pour les besoins est le taux Euribor 3 mois moyen de l'exercice + 2 points
 Cette rémunération est calculée sur la base du taux de marché de l'exercice considéré
 - le taux appliqué aux besoins de trésorerie est de 1,973% (-0,27%+2%)
 - le taux appliqué aux excédents de trésorerie est de 1,796% (-0,27%+1%+0,82% surperformance financière)
- *L'Impôt sur les Sociétés* intègre :
 - L'impôt sur société stricto sensu
 - La contribution supplémentaire à l'impôt sur les bénéfices
 - L'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers (IRCM) : 10% du résultat net
 - La contribution de solidarité territoriale (CST) : 5% du résultat net

Les réintégrations et déductions fiscales sont affectées au réel entre les activités « en concession » et les activités « hors concession » permettant de calculer pour chacune d'elles leur taux de prélèvement « sur résultat comptable ».

Ce taux de prélèvement des activités « en concession » est ensuite appliqué de manière uniforme au résultat comptable de chaque activité et de chaque concession.

- Pour les concessions globalement bénéficiaires, ce taux est appliqué le résultat comptable de chaque activité, même s'il est négatif.
- Pour les concessions globalement déficitaires, aucun impôt n'est appliqué

- **Principes de répartition des coûts indirects**

Les coûts indirects sont appréhendés au travers des centres d'analyse

1. Les frais de siège :

Ils sont répartis sur les filiales, les activités concédées et les activités « hors concession ».

- La part revenant aux filiales fait l'objet d'une refacturation sur la base des temps passés pour la main d'œuvre et d'une refacturation au franc le franc pour les charges « transitant » par EDT
- La part restante est répartie au prorata du nombre d'heures travaillées tant sur les activités concédées, les activités Annexes et activités hors concession.

Au sein des activités concédées, avant 2015, la quote-part revenant à chaque concession était déterminée au prorata du nombre des abonnés. A partir de 2015 elle est déterminée, à part égale en fonction de la masse salariale, du nombre d'abonnés et des immobilisations brutes de chaque concession. Dans un deuxième temps ces charges sont incorporées dans les processus de la concession au prorata des coûts de chaque processus

2. Les coûts d'implantation Puurai :

Constitués des loyers, frais de personnel, entretien, assurances, ils sont répartis sur les services hébergés au prorata des superficies occupées. La quote-part revenant aux îles est limitée aux services supports des îles

3. Les coûts de production : ce sont des charges directes des concessions concernées à l'exception des clés de Tahiti et Raiatea qui possèdent des centrales communes pour plusieurs concessions, dans ces cas, la refacturation des kwh produits îles est conforme à l'article 12 bis de l'avenant 17 relatif à la vente d'électricité hors du périmètre de la concession.

- Rémunération de la Puissance Maximale Majorée : P1
- Autres charges de production : P2
- Matières consommées
 - Pour Tahiti, les montants sont répartis entre Tahiti Nord et Secosud au prorata des kWh injectés.
 - Pour Taputapuatea et Tumaraa, la répartition se faisait au prorata du nombre de kWh vendu-solaire.
 - Pour les autres concessions, ce sont les sommes réelles dépensées

4. Les coûts du frêt du magasinage :

Regroupés au sein des services magasin et approvisionnement ces coûts sont ventilés sur les sorties de stock et donc imputés en charges ou en immobilisation sur les concessions concernées en fonction de la destination des pièces concernées

5. Les coûts informatiques :

Regroupés au sein du service ad hoc ces coûts sont répartis en fonction du nombre de PC présents dans chaque service.

6. Le service de support aux îles situé à Puurai :

Les coûts de fonctionnement de ce service sont répartis sur les concessions des îles concernées au prorata des temps passés.

Les dépenses de ce service engagées pour le compte des îles/concessions sont imputées directement sur les îles/concessions bénéficiaires de ces dépenses

7. La direction commerciale :

Avant 2015, l'ensemble des coûts étaient répartis au prorata des abonnés

Depuis 2015, les clés sont différentes en fonction des services concernés

- Le service à l'énergie en charge du solaire : les coûts sont répartis dans chaque concession au prorata du nombre de contrat solaire
- Le service Grand Comptes : les coûts sont répartis dans chaque concession au prorata du nombre de clients grands comptes
- Le service relève, intervention et branchement, les coûts sont répartis au prorata du temps passé
- Le service clientèle : les dépenses sont reventilées sur les concessions concernées au prorata du nombre d'abonnés.

8. Allocation CE :

Les dépenses sont réparties au prorata de la masse salariale

Les répartitions primaires (coût d'implantation, DSI, allocation CE) affectent certains coûts sur les services. Ces derniers sont ensuite ventilés sur les concessions (répartitions secondaires).

Le tableau ci-dessous met en évidence l'impact de ces répartitions secondaires, service par service, sur le résultat des activités concédées.

Répartition	Montant total à répartir (MF)	Montant réparti dans les concessions (MF)	Montant réparti sur Huahine (MF)	Clé de répartition	Valeur totale de la clé	Valeur de la clé pour Huahine
Frais de siège	1 191,2	1 081,9	30,6	Abonnés-Immo brutes-Masse salariale	100%	2,8%
Exploitation des îles	227,7	207,4	16,8	Temps pointé par la cellule (valorisé en MF)	742,4	60,9
Clientèle îles	46,8	46,8	4,1	Nombre d'abonnés îles	23 451,0	2 045,0
Suivi et développement	63,3	59,0	0,4	Temps pointé par la cellule (valorisé en MF)	78,4	0,5
Travaux production	89,1	62,1	1,0	Temps pointé par la cellule (valorisé en MF)	31,4	0,5
Service à l'énergie	47,3	47,3	0,6	Contrats solaires	1 420,0	17,0
Service Grand compte	53,3	53,3	1,2	Contrats grands comptes	5 561,0	128,0

3°) – Variation des prix

Variation du prix achat des hydrocarbures

	Prix du Fioul	Prix du Go Tahiti	Prix du Go Iles	Arrêté CM
Jusqu'au 30/06/ 2008	38,680	56,200	40,000	Arrêté 773 Cm du 14/09/05
Acpt du 01/07/2008	53,740	77,270	54,240	arrêté 678 CM du 26/06/08 (simultané avec avenant 14 du 30/06/2008
Acpt du 02/2009	39,157	56,158	54,458	arrêté 226 CM du 06/02/09 (simultanée avenant 15 du 01/02/2009)
Acpt du 01/08/2009	44,157	58,458	60,158	arrêté 1205 CM du 29/07/09
Acpt du 08/2010	54,157	68,458	70,158	arrêté 1246 CM et 1248 CM du 28/07/10
Acpt du 05/2011	61,157	77,158	75,458	Arrêté 0544 & 0546 CM du 21/04/11
Acpt du 08/2011	62,836	78,837	77,137	Arrêté 1084 & 1087 CM du 27/07/11
Acpt du 03/2012	64,336	80,337	79,137	Arrêté 298 à 301 CM du 27/02/2012
Acpt du 12/2014	47,836	80,337	79,137	Arrêté 1747 CM du 26/11/2014
Acpt du 04/2015	32,866	69,538	71,238	Arrêté 278 CM du 13 mars 2015 Arrêté 344 CM du 25 mars 2015
Acpt du 08/2015	49,366	69,538	71,238	Arrêté 972 CM du 23 juillet 2015 Arrêté 344 CM du 25 mars 2015

Variation du prix de référence de vente de l'électricité

	Prix réf.	ACE	CM / Avenant
Jusqu'au 30/06/ 2008	29,02	16,12	Arrêté 774 CM du 14/09/2005
Acpt du 01/07/2008	32,48	16,54	Avenant 14 du 30/06/2008 - Convention N°80229
Acpt du 02/2009	30,98	17,17	Avenant 15 du 06/02/2009 - Convention N°90056
Acpt du 01/08/2009	31,89	17,25	Arrêté 1207 CM du 29/07/2009
Acpt du 08/2010	33,33	16,73	Arrêté 1249 CM du 28/07/2010
Acpt du 03/2011	33,67	17,03	Arrêté 0225 CM du 24/02/2011
Acpt du 05/2011	35,14	17,03	Arrêté 0547 CM du 21/04/2011
Acpt du 08/2011	35,49	17,03	absence d'actualisation
Acpt du 03/2012	35,96	17,70	Avenant 16 du 16/03/2012 - Convention N°1455
Acpt du 10/2013	35,52	18,10	Avenant 16b du 01/10/2013 - Convention N°5862 (incluant une baisse temporaire du P ref de 0,74)
Acpt du 03/2015	34,04	18,33	Arrêté 211 CM du 25/02/2015

4°) – Commentaires

Sur Huahine, nous constatons une marge négative de -16 MF qui s'explique principalement par :

- La prise en compte au plan comptable de l'article 22 du cahier des charges « reprise des installations en fin de concession » pour les biens « améliorants » mis en service depuis 2010 soit + 22 MF en production et 6 MF en distribution.
- Le recalage des plans de renouvellement pour -81 MF (-64 MF en production et -17 MF en distribution)

5°) – Actif, Passif et Résultat de la concession

ACTIF	Huahine	
	2015	2014
Immobilisations concédées	1 536 149 413	1 471 387 471
Immobilisations privées	634 448 909	632 792 918
Immobilisations en-cours	2 438 628	102 494 096
Avances et acomptes		
Total immobilisations brutes	2 173 036 950	2 206 674 485
Amortissements et provisions	-1 080 232 102	-1 031 236 287
Immobilisations nettes	1 092 804 848	1 175 438 198
Stock	24 623 241	25 380 190
Créances clients	54 520 193	60 575 897
Autres créances	2 946 096	10 937 954
Charges constatées d'avance	438 255	
Provisions pour dépréciation	-3 629 924	-1 653 273
Stock et créances nets	78 897 861	95 240 768
Compte courant du concessionnaire		
TOTAL ACTIF	1 171 702 709	1 270 678 966

PASSIF	Huahine	
	2015	2014
Capital		
Réserves		
Report à nouveau		
Résultat	-16 125 720	6 683 258
Capitaux propres	-16 125 720	6 683 258
Droits des tiers et concédants	67 613 539	69 681 436
Caducité et provision pour renouvellement	796 396 326	748 718 718
Autres provisions	41 246 180	18 728 261
- PIDR	10 567 603	9 249 273
- Autres provisions	30 678 577	9 478 988
Provision pour risques et charges	837 642 506	767 446 979
Compte courant du concessionnaire (emprunt)	188 175 210	313 408 418
Emprunts et dettes financières		
Clients - avances sur consommation	17 351 385	23 431 946
Fournisseurs	35 433 221	56 876 190
Dettes fiscales et sociales	35 670 432	33 150 739
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	5 942 136	
Emprunts et dettes	94 397 174	113 458 875
TOTAL PASSIF	1 171 702 709	1 270 678 966

		Huahine 2015		
		Récurrent	Non Récurrent	Total
PRODUCTION D'ELECTRICITE D'ORIGINE THERMIQUE				
P1 Puissance maximale majorée	REVENU AUTORISE : Rémunération de la puissance maximale autorisée	183 439 751		183 439 751
	- UO UP1 : Puissance maximale majorée 2014	3 113		3 113
	- Forfait FP1 2015	58 927		58 927
	COUTS DE PRODUCTION D'ELECTRICITE D'ORIGINE THERMIQUE	-173 637 237	-41 122 006	-214 759 244
	par UO : Puissance maximale majorée	-55 778		-68 988
	- Maintenance	-43 058 965		-43 058 965
	- AC	-1 408 185		-1 408 185
	- ACE	-7 371 078		-7 371 078
	- MO	-34 279 702		-34 279 702
	- AUTRES			
	- Conduite et Fonctionnement	-3 212 054	-9 059 734	-12 271 788
	- AC			
	- ACE	-1 278 936		-1 278 936
	- MO	-18 161		-18 161
	- AUTRES	-1 914 957	-9 059 734	-10 974 691
	- Amortissement des actifs de concession	-64 728 519	-30 979 619	-95 708 138
	- Dot. Amortissement Technique	-6 919 166		-6 919 166
	- Dot. Amortissement Caducité	-13 065 287		-13 065 287
	- Dot. Provision pour Renouvellement	-44 744 066		-44 744 066
	- Dot. Amort et Provisions exceptionnelles		-30 979 619	-30 979 619
	- Quote part des activités support affectées	-62 637 699	-1 082 653	-63 720 353
	- Fonctions supports	-45 695 625		-45 695 625
	- Frais de siège	-16 942 074	-1 082 653	-18 024 728
P2 Charges variables de production	REVENU AUTORISE : Rémunération des autres charges de production	25 153 600		25 153 600
	- UO UP2 : kWh produits sortie de centrale 2014	8 489 234		8 489 234
	- Forfait FP2 2015	2,963		2,963
	COUTS DE MAINTENANCE DES MOTEURS	-14 247 649	212 170	-14 035 479
	par UO : kWh produits sortie de centrale	-1,7		-1,7
	- Maintenance	-11 341 966		-11 341 966
	- AC	-8 741 911		-8 741 911
	- ACE	-388 239		-388 239
	- MO	-2 211 816		-2 211 816
	- AUTRES (provision rév groupes...)			
	- Quote part des activités support affectées	-2 905 683	212 170	-2 693 513
	- Fonctions supports	-1 515 516		-1 515 516
	- Frais de siège	-1 390 167	212 170	-1 177 997
Matières consommées	REVENU AUTORISE : Matières consommées	167 055 866		167 055 866
	Par kWh produits sortie de centrale	19,7		19,7
	- Consommations	-167 055 864		-167 055 864
	- Fioul	3 731 720		3 731 720
	- Gasoil	-167 488 569		-167 488 569
	- Huile	-3 299 015		-3 299 015
	- Urée			
ACTIVITES ANNEXES	PRODUITS SUR TRAVAUX VENDUS	155 000		155 000
	- Coûts directs			
	- Quote part des activités support affectées			
	PRODUITS SUR TRAVAUX IMMOBILISES	41 206 402		41 206 402
	- Coûts directs	-40 744 537		-40 744 537
	- AC	-61 052		-61 052
	- ACE	-38 695 568		-38 695 568
	- MO	-1 987 917		-1 987 917
	- AUTRES			
	- Quote part des activités support affectées	-3 109 951		-3 109 951
SYNTHESE ACTIVITE PRODUCTION THERMIQUE				
	TOTAL DES PRODUITS	417 010 619		417 010 619
	MARGE AVANT IS	18 215 379	-40 909 836	-22 694 457
	- I.S.	-10 620 521	23 852 579	13 232 058
	MARGE NETTE	7 594 858	-17 057 257	-9 462 399
	En % des produits	2%		-2%

		Huahine 2015		
		Récurrent	Non Récurrent	Total
DISTRIBUTION D'ELECTRICITE				
GESTION DES RESEAUX	REVENU AUTORISE	109 832 544		109 832 544
	- UO UD2 : longueur des reseaux (hors branchement) 2014	155		155
	- Forfait FD2 2015	710 458		710 458
	COUTS DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE	-95 632 936	-10 556 796	-106 189 731
	par UO : longueur des reseaux (hors branchement)	-618 607		-686 894
	- Maintenance	-37 406 422		-37 406 422
	- AC	-7 086 882		-7 086 882
	- ACE	-12 059 808		-12 059 808
	- MO	-18 259 732		-18 259 732
	- AUTRES			
	- Conduite et Fonctionnement	-7 109 308	-4 383 689	-11 492 997
	- AC	-467 700		-467 700
	- ACE	-693 032		-693 032
	- MO	-18 828		-18 828
	- AUTRES	-5 929 748	-4 383 689	-10 313 437
	- Amortissement des actifs de concession	-16 199 943	-6 591 675	-22 791 618
	- Dot. Amortissement Technique	-3 985 641		-3 985 641
	- Dot. Amortissement Caducité	-9 685 807		-9 685 807
	- Dot. Provision pour Renouvellement	-2 528 495		-2 528 495
	- Dot. Amort et Provisions exceptionnelles		-6 591 675	-6 591 675
	- Quote part des activités support affectées	-34 917 263	418 568	-34 498 694
	- Fonctions supports	-25 586 198		-25 586 198
	- Frais de siège	-9 331 065	418 568	-8 912 496
ACTIVITES ANNEXES	PRODUITS ACC. : Location de poteau, Refacturation SIG...	2 965 912		2 965 912
	PRODUITS SUR TRAVAUX VENDUS	7 055 336		7 055 336
	- Coûts directs	-5 115 333		-5 115 333
	- AC	-2 905 303		-2 905 303
	- ACE	-294 502		-294 502
	- MO	-2 299 337		-2 299 337
	- AUTRES	383 809		383 809
	- Quote part des activités support affectées	-3 429 849		-3 429 849
	- Fonctions supports	-2 699 700		-2 699 700
	- Frais de siège	-730 149		-730 149
	PRODUITS SUR TRAVAUX IMMOBILISES	1 980 133		1 980 133
	- Coûts directs	-1 974 414		-1 974 414
	- AC	-1 538 362		-1 538 362
	- ACE	-17 757		-17 757
	- MO	-34 486		-34 486
	- AUTRES	-383 809		-383 809
	- Quote part des activités support affectées	-76 238		-76 238
SYNTHESE ACTIVITE DISTRIBUTION				
	TOTAL DES PRODUITS	121 833 925		121 833 925
	MARGE AVANT IS	15 605 155	-10 556 796	5 048 359
	- I.S.	-9 098 623	6 155 165	-2 943 458
	MARGE NETTE	6 506 532	-4 401 630	2 104 901
	En % des produits	5%		2%

		Huahine 2015		
		Récurrent	Non Récurrent	Total
FOURNITURE D'ELECTRICITE				
ACHAT AUX PRODUCTEURS	REVENU AUTORISE et redevance solaire	379 516 957		379 516 957
	- Achat d'électricité d'origine thermique	375 649 217		375 649 217
	- Achat d'électricité d'origine hydraulique			
	- Achat d'électricité d'origine solaire	3 867 740		3 867 740
	COUTS D'ACHAT	-379 516 957		-379 516 957
	- Achat d'électricité d'origine thermique	-375 649 217		-375 649 217
ETUDES & RACCORDEMENTS	- Achat d'électricité d'origine hydraulique Marama Nui			
	- Achat d'électricité d'origine hydraulique CHPP			
	- Achat d'électricité d'origine solaire	-3 867 740		-3 867 740
	PRODUITS SUR TRAVAUX VENDUS	710 071		710 071
	- Coûts directs	-214 565		-214 565
	- AC	-35 431		-35 431
GESTION DE CLIENTELE	- ACE			
	- MO	-179 134		-179 134
	- AUTRES			
	- Quote part des activités support affectées	-186 176		-186 176
	- Fonctions supports	-129 292		-129 292
	- Frais de siège	-56 884		-56 884
	REVENU AUTORISE	28 643 393		28 643 393
	- UO UC : Nombre d'abonnés 2014	2 029		2 029
	- Forfait FC 2015	14 117		14 117
	PRODUITS ACCESSOIRES A L'ENERGIE	1 938 671		1 938 671
	- Frais de relance	1 391 520		1 391 520
	- Frais de perception de taxe	547 151		547 151
ACTIVITES ANNEXES	COUT DE L'INTERFACE CLIENTELE	-30 346 997	451 915	-29 895 082
	par UO : Nombre d'abonnés	-14 957		-14 734
	- Affranchissements	-2 771 929		-2 771 929
	- Fonctionnement	-13 575 280		-13 575 280
	- AC	-26 697		-26 697
	- ACE	-1 650 231		-1 650 231
	- MO	-10 886 120		-10 886 120
	- AUTRES	-1 012 232		-1 012 232
	- Quote part des activités support affectées	-13 999 788	451 915	-13 547 873
	- Fonctions supports	-11 038 781		-11 038 781
	- Frais de siège	-2 961 007	451 915	-2 509 092
	PRODUITS SUR TRAVAUX VENDUS	524 064		524 064
	- Coûts directs			
	- AC			
	- ACE			
	- MO			
	- AUTRES			
	- Quote part des activités support affectées			
	- Fonctions supports			
	- Frais de siège			
SYNTHESE ACTIVITE FOURNITURE D'ELECTRICITE				
	TOTAL DES PRODUITS	411 333 156		411 333 156
	MARGE AVANT IS	1 068 461	451 915	1 520 376
	- I.S.	-622 969	-263 490	-886 459
	MARGE NETTE	445 492	188 425	633 917
	En % des produits	0%		0%

Huahine 2015		
Récurrent	Non Récurrent	Total

RESULTAT FINANCIER			
	REVENU AUTORISE	6 182 503	6 182 503
	- Intérêts sur emprunts bancaires		
	- Rémunération Compte courant du concessionnaire : sur la base des taux de marché	-6 182 503	-6 182 503
	- Rémunération Compte courant du concessionnaire : surperformance financière		
	MARGE AVANT IS		

TOTAL CONCESSION			
	TOTAL DES PRODUITS	580 710 986	580 710 986
	MARGE AVANT IS	34 888 996	-51 014 717
	- I.S.	-20 342 113	29 744 254
	MARGE NETTE	14 546 882	-21 270 463
	En % des produits	2,5%	-2,8%
	En % des immos brutes	0,7%	-1,0%
	IS : Report déficitaire		9 402 141

Rappel 2013/2014		2 015	2 014	2 013
	Ventes d'ENERGIE aux clients	258 390 319	274 700 793	278 519 920
	Péréquation	265 785 078	276 036 591	108 883 582
	Revenu autorisé	524 175 397		
	MARGE NETTE	-16 125 721	5 680 769	10 316 421

4 – INFORMATIONS SUR LES BIENS IMMOBILISES

1. Variation du patrimoine immobilier
2. Situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public
3. Suivi du programme contractuel d'investissements
4. Dépenses de renouvellement réalisé dans l'année
5. Dépenses d'Améliorant réalisées dans l'année
6. Indemnités de fin de concession dans le cadre de l'article 22
7. Plan de Renouvellement

1. Variation du patrimoine immobilier

	2014	Transfert (*)	Acquisition	Cession	2015
Production	732 624 882	8 778 846	136 047 436	91 628 345	785 822 819
Distribution	738 762 589		12 484 104	920 099	750 326 594
Total	1 471 387 471	8 778 846	148 531 540	92 548 444	1 536 149 413

Le total des acquisitions sur l'exercice 2015 s'élèvent à 148,5 MF dont :

- 136,0 MF en production :
 - 2,2 MF pour l'agencement bâtiment,
 - 3,5 MF pour le bâtiment,
 - 9,3 MF pour l'eau,
 - 7,6 MF en énergie,
 - 1,9 MF pour l'environnement,
 - 76,5 MF pour le groupe,
 - 35,1 MF pour le regroupement filières PC,
- 12,5 MF en distribution :
 - 1,1 MF en armements postes,
 - 4,1 MF pour le branchement et comptage,
 - 6,7 MF pour le réseau souterrain,
 - 0,5 MF en transfo.

Le total des cessions sur l'exercice 2015 s'élèvent à 92,5 MF dont :

- 91,6 MF sur la production :
 - 3,2 MF en bâtiment,
 - 88,4 MF pour le groupe.
- 0,9 MF sur la distribution :
 - 0,2 MF pour le branchement et comptage,
 - 0,8 MF pour le réseau aérien.

Les immobilisations en cours du domaine concédé s'élèvent à 2,5 MF contre 102,5 MF fin 2014 soit une baisse de -100,0 MF.

2. Situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public

Composants	Date de mise en service	Durée Amort	Date de fin de vie	Valeur Brute	Amortissement technique	Amortissement technique pour ordre	Provision pour renouvellement	Provision pour amortissement de caducité (y/c PRU)	Dotation/Reprise Global			ATO +/-
									AT	PR	Caducité	
AN TERRAIN CENT HUAHINE	00/00/0000	-	00/00/0000	30 504 000	-	-	-	-	-	-	-	-
AMNGT TERRAIN CENT HUA	01/11/2004	-	01/11/2004	1 430 065	-	-	-	-	-	-	-	-
AN CONST CONCEDANT HUAHIN	01/01/1991	420	01/01/2026	812 477	-	694 250	-	-	-	-	-	11 823
A.N CONSTRUCTION HUAHINE	01/01/1994	420	01/01/2029	176 217 623	-	103 293 317	-	-	-	-	-	5 609 562
BATIMENT HUAHINE	01/01/1994	420	01/01/2029	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AMNGMT STOCK HUAHINE	02/11/2010	218	02/01/2029	7 493 493	2 128 577	1 455	-	-	410 827	-	-	1 659
GENIE CIVIL INSTAL GRPE	01/01/2011	216	01/01/2029	6 285 581	1 744 667	1 328	-	-	347 871	-	-	1 328
RENFORCEMT HANGAR HUAHINE	01/01/2011	216	01/01/2029	2 025 104	224 840	337 690	-	-	44 831	-	-	67 675
MEC INSTALLAT° TERTIAIRES	01/08/2015	161	01/01/2029	3 534 308	-	109 761	-	-	-	-	-	109 761
AGENC BAT INSTAL GRPE	01/01/2011	216	01/01/2029	6 285 582	1 744 667	1 328	-	-	347 871	-	-	1 328
ECLAIRAGE ENTREPOT HUAHIN	01/03/2011	214	01/01/2029	692 299	187 630	2	-	-	38 624	-	-	196
TVX BETONNAGE A L'ARRIERE	01/01/2015	168	01/01/2029	1 061 630	75 564	267	-	-	75 564	-	-	267
F&P GE QSK60 CUMMINS À LA	01/01/2015	168	01/01/2029	1 122 430	-	80 174	-	-	-	-	-	80 174
FG WILSON P250HE HUAHINE	12/10/2006	168	12/10/2020	8 778 846	-	8 778 846	-	-	(8 778 846)	(552 533)	-	8 778 846
FG WILSON P625 HUAHINE	27/09/2005	181	27/10/2020	22 939 531	-	22 939 531	-	-	(22 939 531)	-	-	22 939 531
CUMMINS QSK60 2281KVA HUA	01/01/2015	180	01/01/2030	76 464 575	-	5 097 638	-	-	-	-	-	5 097 638
CUMMINS QSK60 2250KVA HUA	01/12/2009	180	01/12/2024	35 575 464	-	23 826 787	-	-	-	-	-	(21 149 056)
MOTEUR CUMMINS QSK60 2250KVA HU	01/12/2009	85	01/01/2017	38 924 357	33 404 559	-	1 440 865	-	33 404 559	1 440 865	-	-
CUMMINS QSK60 2250KVA HUA	01/12/2009	180	01/12/2024	35 575 464	-	23 826 787	-	-	-	-	-	(21 149 056)
MOTEUR CUMMINS QSK60 2250KVA HU	01/12/2009	79	01/07/2016	38 924 357	35 976 279	-	994 175	-	35 976 279	994 175	-	-
GPE CARTERPILLAR HUAHINE	19/10/2006	75	19/01/2013	65 076 346	65 076 346	-	-	-	-	-	-	-
A.N FILIERE HUAHINE	01/01/1996	252	01/01/2017	1 095 021	1 042 632	-	9 616 581	-	1 042 632	9 616 581	-	(812 550)
FILIERE HUAHINE	01/01/1996	300	01/01/2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FIL COMB QSK60 HUAHINE	01/12/2009	229	01/01/2029	1 229 808	-	392 034	-	-	-	-	-	64 444
FIL COMB QSK60 HUAHINE	01/01/2011	216	01/01/2029	12 247 839	3 399 590	2 587	-	-	677 848	-	-	2 587
ENS COMPTAGE THOKEIM HUA	01/09/2011	208	01/01/2029	1 817 907	454 190	286	-	-	104 496	-	-	383
F&P SONDE RADAR HUAHINE	01/05/2014	176	01/01/2029	1 151 324	130 837	(5)	-	-	78 361	-	-	138
FIL EAU QSK60 HUAHINE	01/12/2009	229	01/01/2029	4 919 230	-	1 568 137	-	-	-	-	-	257 776
FIL EAU QSK60 HUAHINE	01/01/2011	216	01/01/2029	12 921 848	3 586 673	2 729	-	-	715 151	-	-	2 730
EAU F&P QSK60 CUMMINS HUA	01/01/2015	168	01/01/2029	9 273 548	-	662 396	-	-	-	-	-	662 396
TABEAU CDE HTA HUAHINE	01/12/2009	229	01/01/2029	28 998 231	-	9 243 978	-	-	-	-	-	1 519 558
FIL ENERGIE QSK60 HUAHINE	01/12/2009	229	01/01/2029	14 571 325	-	4 645 008	-	-	-	-	-	763 563
CPL TABLEAU HTA CDE HUAHI	16/03/2010	226	16/01/2029	5 580 674	1 716 132	49	-	-	294 613	-	-	1 706
FIL ENERGIE QSK60 HUAHINE	01/01/2011	216	01/01/2029	20 103 866	5 580 161	4 245	-	-	1 112 635	-	-	4 246
SUPERVISION GE SEPAM ITI	01/01/2011	216	01/01/2029	1 221 494	339 046	259	-	-	67 603	-	-	258
COFFRET COMPTAGE CENTRALE	01/06/2013	187	01/01/2029	2 127 949	352 478	284	-	-	136 238	-	-	315
NRJ F&P QSK60 CUMMINS HUA	01/01/2015	168	01/01/2029	7 592 902	-	542 350	-	-	-	-	-	542 350
FIL LUB QSK60 HUAHINE	01/12/2009	229	01/01/2029	1 229 808	-	392 034	-	-	-	-	-	64 444
FIL LUB QSK60 HUAHINE	01/01/2011	216	01/01/2029	913 358	253 518	192	-	-	50 549	-	-	193
TRAITEMT EAUX HUILEUSES	01/01/2008	252	01/01/2029	1 535 933	-	585 119	-	-	-	-	-	73 139
EVACUAT°EFFLUENT LIQUIDE	01/08/2009	233	01/01/2029	2 422 923	-	800 710	-	-	-	-	-	124 786
FIL ENVT QSK60 HUAHINE	01/12/2009	229	01/01/2029	8 674 476	-	2 765 228	-	-	-	-	-	454 558
FIL ENVT QSK60 HUAHINE	01/01/2011	216	01/01/2029	5 480 147	1 521 105	1 159	-	-	303 295	-	-	1 157
FIL ENVT REJET HUAHINE	01/08/2011	209	01/01/2029	3 694 075	936 436	339	-	-	211 228	-	-	872
VASE FILTRE D'AMORÇAGE PR	01/04/2015	165	01/01/2029	1 854 226	101 126	14	-	-	101 126	-	-	14

Composants	Date de mise en service	Durée Amort	Date de fin de vie	Valeur Brute	Amortissement technique	Amortissement technique pour ordre	Provision pour renouvellement	Provision pour amortissement de caducité (y/c PRU)	Dotation/Reprise Global			ATO +/-
									AT	PR	Caducité	
INSTAL SECU INCENDIE HUA	30/06/2004	294	30/12/2028	940 932	-	441 767	-		-	-		38 405
PROTECTION INCENDIE HUAHI	30/06/2004	162	30/12/2017	2 754 393	2 345 672	-	6 428 558		2 345 672	6 428 558		(1 180 764)
EVACUAT*EFFLUENT LIQUIDE	01/08/2009	233	01/01/2029	1 307 468	-	432 080	-		-	-		67 337
RENOVAT.SECU.INCENDIE HUA	03/09/2010	220	03/01/2029	25 933 172	6 627 926	908 413	-		1 239 510	-		175 027
GPE MOTOPOMPE GMP HUAHINE	02/11/2010	218	02/01/2029	3 917 129	1 112 687	761	-		214 755	-		867
F&P PASSERELLE ACCES FILT	01/01/2012	204	01/01/2029	304 000	71 472	56	-		17 825	-		57
F&P PASSERELLE ACCES FILT	01/01/2012	204	01/01/2029	304 000	71 472	56	-		17 825	-		57
INSTAL DETECTEUR IR3 STKG	01/01/2012	204	01/01/2029	575 587	135 323	109	-		33 749	-		109
INST EVENTS CENT HUAHINE	01/03/2012	202	01/01/2029	434 969	99 017	36	-		25 746	-		94
F&P PASSERELLE ACCES FILT	01/07/2012	198	01/01/2029	255 000	54 063	28	-		15 405	-		49
F&P PASSERELLE ACCES FILT	01/07/2012	198	01/01/2029	255 000	54 063	28	-		15 405	-		49
F&P GARDE CORPS HUAHINE	01/03/2013	190	01/01/2029	455 000	81 404	17	-		28 655	-		82
INSTAL CAMERA IP HUAHINE	01/02/2014	179	01/01/2029	2 860 908	366 541	1 062	-		191 563	-		230
FILIERES QSK60 HUAHINE	01/01/2015	168	01/01/2029	35 143 817	-	2 510 273	-		-	-		2 510 273
CESSION CENTRALE HUAHINE									-	44 744 066		(2 722 085)
TOTAL PRODUCTION HUAHINE				785 822 819	170 996 692	214 892 980	18 480 179	-	47 969 932	62 671 712		3 020 527
TRANSFO 14A1 H3104 HUAHIN	01/01/2014	300	01/01/2039	2 279 701	182 007	369	-		91 068	-		120
TRANSFO 14A1 H3105 HUAHIN	01/01/2014	300	01/01/2039	2 279 701	182 007	369	-		91 068	-		120
TRANSFO H7007 LOTIS FAUNA	01/07/2015	300	01/07/2040	538 334	-	10 767	-		-	-		10 767
POSE CABLE HTA S/ PONT DE	01/01/2015	300	01/01/2040	1 100 000	43 851	149	-		43 851	-		149
TRANSFO HUAHINE 98	01/01/1998	300	01/01/2023	3 930 123	-	2 829 690	-		-	-		157 205
TRANSFO HUAHINE 99	01/01/1999	300	01/01/2024	1 469 539	-	999 287	-		-	-		58 782
TRANSFO HUAHINE 2000	01/01/2000	300	01/01/2025	725 429	-	464 273	-		-	-		29 017
TRANSFO HUAHINE 2001	01/01/2001	300	01/01/2026	306 093	-	183 658	-		-	-		12 244
TRANSFO HUAHINE 2002	01/01/2002	300	01/01/2027	1 061 541	-	594 464	-		-	-		42 461
TRANSFO H61 HAAMENE HUA	01/06/2004	300	01/06/2029	587 633	-	272 268	-		-	-		23 506
POSTE DP H61 FARE MAEVA	25/07/2006	300	25/07/2031	1 894 068	-	714 698	-		-	-		75 763
POSTE DP FARE MAEVA	25/07/2006	300	25/07/2031	2 865 559	-	1 081 269	-		-	-		114 623
POSTE DP FARE MAEVA	25/07/2006	300	25/07/2031	401 733	-	151 584	-		-	-		16 069
POSTE QT TARAVARI FITI	01/10/2008	300	01/10/2033	514 254	-	149 133	-		-	-		20 570
TRANSFO QT TARAVARI FITI	01/10/2008	300	01/10/2033	494 422	-	143 383	-		-	-		19 777
TRANSFO DP H7031 OPT FARE	01/01/2012	300	01/01/2037	697 133	76 904	34 636	-		19 182	-		8 703
TRANSFO DP H6292 FITI	03/05/2012	300	03/05/2037	1 527 424	223 652	31	-		60 950	-		147
POSTE HUAHINE 98	01/01/1998	300	01/01/2023	81 694	-	58 821	-		-	-		3 267
POSTE HUAHINE 99	01/01/1999	300	01/01/2024	7 240 469	-	4 923 521	-		-	-		289 619
POSTE DP HAAMENE HUAHINE	01/06/2004	300	01/06/2029	1 829 177	-	847 518	-		-	-		73 167
POSTE DP COMMUNE HUAHINE	26/08/2005	300	26/08/2030	5 480 730	-	2 268 411	-		-	-		219 229
SUPERVISION HUAHINE	01/08/2006	300	01/08/2031	5 994 498	-	2 257 928	-		-	-		239 780
POSTE DP HUAHINE 2008	01/07/2008	300	01/07/2033	4 366 560	-	1 309 966	-		-	-		174 662
POSTE DP HUAHINE 2009	01/07/2009	300	01/07/2034	571 820	-	148 674	-		-	-		22 873
RENFORC DP H61 H7031 OPT	01/01/2012	300	01/01/2037	1 447 130	159 641	71 899	-		39 818	-		18 067
MEP SELF DP H6292 FITI	03/05/2012	300	03/05/2037	1 656 476	242 548	34	-		66 100	-		159
IAT/IACM HAAPU HUAHINE	01/01/2006	180	01/01/2021	1 856 623	-	1 237 750	-		-	-		123 775
IAT/IACM MAROE HUAHINE	01/01/2006	180	01/01/2021	1 851 329	-	1 234 220	-		-	-		123 422
INTERRUPTEUR DISJ VPR HT	30/10/2010	180	30/10/2025	4 556 810	1 570 224	186	-		302 640	-		1 147
IAM BOUCLAGE TRAVERSIERE	01/01/2012	180	01/01/2027	1 789 300	476 798	350	-		118 938	-		349
IAM 14A1 436/MEM HUAHINE	01/01/2014	180	01/01/2029	1 861 686	247 704	520	-		123 931	-		181
REMP IAT H310 PAR DISJ	26/06/2014	180	26/06/2029	4 003 040	202 015	201 995	-		133 287	-		133 582
CELLULE TELECOMMANDE DANS	01/01/2008	180	01/01/2023	1 106 571	-	590 170	-		-	-		73 771
RES.AERIEN HUAHINE 98	01/01/1998	300	01/01/2023	46 716 084	-	33 635 582	-		-	-		1 868 643

Composants	Date de mise en service	Durée Amort	Date de fin de vie	Valeur Brute	Amortissement technique	Amortissement technique pour ordre	Provision pour renouvellement	Provision pour amortissement de caducité (y/c PRU)	Dotation/Reprise Global			ATO +/-
									AT	PR	Caducité	
RES.AERIEN HUAHINE 99	01/01/1999	300	01/01/2024	610 872	-	415 394	-		-	-		24 435
RESEAUX HUAHINE 1999	01/01/1999	300	01/01/2024	6 854 659	-	4 661 167	-		-	-		274 187
RES.AERIEN HUAHINE 2000	01/01/2000	300	01/01/2025	7 718 036	-	4 939 542	-		-	-		308 721
RESEAUX HUAHINE 2000	01/01/2000	300	01/01/2025	1 236 107	-	791 106	-		-	-		49 444
RES.AERIEN HUAHINE 2001	01/01/2001	300	01/01/2026	5 622 786	-	3 373 671	-		-	-		224 912
RESEAUX HUAHINE 2001	01/01/2001	300	01/01/2026	2 163 291	-	1 297 976	-		-	-		86 532
RESEAUX HUAHINE 2001	01/01/2001	300	01/01/2026	18 285 110	-	11 667 231	-		-	-		661 788
RES.AERIEN HUAHINE 2002	01/01/2002	300	01/01/2027	4 998 296	-	2 799 048	-		-	-		199 932
RESEAUX HUAHINE 2002	01/01/2002	300	01/01/2027	2 486 084	-	1 392 205	-		-	-		99 443
RESEAUX HUAHINE 2002	01/01/2002	300	01/01/2027	5 089 778	-	2 986 204	-		-	-		191 234
RES.AERIEN HUAHINE 2003	01/01/2003	300	01/01/2028	3 494 362	-	1 817 068	-		-	-		139 774
RESEAUX HUAHINE 2003	01/01/2003	300	01/01/2028	1 433 683	-	745 513	-		-	-		57 348
RESEAUX HUAHINE 2003	01/01/2003	300	01/01/2028	836 382	-	446 592	-		-	-		32 483
RESEAU BTA TAAEREU HUAHIN	27/05/2004	300	27/05/2029	399 664	-	185 356	-		-	-		15 986
RESEAU CP 41906 2004 HUA	01/07/2004	300	01/07/2029	964 508	-	443 671	-		-	-		38 580
RESEAUX HUAHINE 2004	01/07/2004	300	01/07/2029	7 791 486	-	3 584 083	-		-	-		311 660
RESEAUX HUAHINE 2004	01/07/2004	300	01/07/2029	233 648	-	107 479	-		-	-		9 346
RESEAU BTA COMMUNE HUAHIN	30/10/2004	300	30/10/2029	3 557 232	-	1 589 289	-		-	-		142 289
EXT BTA AERIEN TEIHOTU	06/04/2005	300	06/04/2030	108 068	-	46 412	-		-	-		4 323
EXT BTA AERI QTIER BELLAI	11/04/2005	300	11/04/2030	319 741	-	137 135	-		-	-		12 789
EXT BTA QTIER UTAHIA FARE	22/04/2005	300	22/04/2030	271 682	-	116 187	-		-	-		10 867
EXT BTA MLE MAI VIOLETTE	28/04/2005	300	28/04/2030	641 543	-	273 942	-		-	-		25 662
RESEAUX HUAHINE 2005	01/06/2005	300	01/06/2030	895 942	-	379 285	-		-	-		35 838
RESEAUX HUAHINE 2005	01/06/2005	300	01/06/2030	249 400	-	105 579	-		-	-		9 976
RESEAUX CP 51906 2005 HUA	01/06/2005	300	01/06/2030	68 642	-	29 061	-		-	-		2 745
REMPL CÂBLES CU HT PAREA	30/08/2005	300	30/08/2030	1 710 061	-	707 014	-		-	-		68 402
RESEAUX HUAHINE 2006	01/07/2006	300	01/07/2031	178 408	-	67 792	-		-	-		7 136
RESEAU 15% EXT HUAHINE 06	01/07/2006	300	01/07/2031	27 418	-	10 421	-		-	-		1 097
RESEAU AERIEN QTIER SOC	25/07/2006	300	25/07/2031	1 847 916	-	697 282	-		-	-		73 916
RESEAU HTA/BTA FARE HUAHI	25/07/2006	300	25/07/2031	269 000	-	101 503	-		-	-		10 760
RES.AERIEN EXT QT FAREOA	01/08/2006	300	01/08/2031	203 560	-	76 673	-		-	-		8 143
RESEAUX HUAHINE 2007	01/07/2007	300	01/07/2032	91 780	-	31 204	-		-	-		3 671
RESEAUX HUAHINE 2007	01/07/2007	300	01/07/2032	2 434 410	-	827 698	-		-	-		97 377
RES AERIEN CP HUAHINE 07	01/07/2007	300	01/07/2032	6 422 028	-	2 183 489	-		-	-		256 881
15% QUOTE PART EDT 2007	01/07/2007	300	01/07/2032	237 553	-	80 767	-		-	-		9 502
EXT QT TEIHOARI/TUARIHIO	28/04/2008	300	28/04/2033	327 045	-	100 404	-		-	-		13 082
RESEAUX CP HUAHINE 2008	01/07/2008	300	01/07/2033	16 042 489	-	4 812 748	-		-	-		641 700
RESEAU 2008 CONCEDANT	01/07/2008	300	01/07/2033	78 872	-	23 662	-		-	-		3 155
RESEAUX 2008 TIERS	01/07/2008	300	01/07/2033	2 596 750	-	779 025	-		-	-		103 870
EXT A14 QT TARAVARI HUA	01/10/2008	300	01/10/2033	9 026 321	-	2 617 634	-		-	-		361 053
RESEAUX CP HUAHINE 2009	01/07/2009	300	01/07/2034	1 947 100	-	506 246	-		-	-		77 884
RESEAUX 2009 CONCEDANT	01/12/2009	300	01/12/2034	1 128 165	-	274 522	-		-	-		45 126
EXT 14A1 BTA QTIER TETUMU	01/01/2010	300	01/01/2035	1 465 075	351 387	231	-		58 372	-		231
RESEAUX CP HUAHINE 2010	01/07/2010	300	01/07/2035	495 637	90 111	18 929	-		16 323	-		3 503
RESEAUX 2010 CONCED HUAHI	01/07/2010	300	01/07/2035	1 712 027	-	376 646	-		-	-		68 481
RESEAUX 2010 TIERS HUAHIN	01/07/2010	300	01/07/2035	2 373 332	-	522 132	-		-	-		94 933
MISE CONFORM. BTA QT COCO	01/01/2011	300	01/01/2036	1 111 082	-	222 215	-		-	-		44 443
MISE CONFORM. BTA QT ARAI	01/01/2011	300	01/01/2036	1 021 596	-	204 320	-		-	-		40 864
MISE CONFORM. BTA VILLAGE	01/01/2011	300	01/01/2036	5 948 908	-	1 189 780	-		-	-		237 956
MISE CONFORM. BTA VILLAGE	01/01/2011	300	01/01/2036	3 119 233	-	623 845	-		-	-		124 769

Composants	Date de mise en service	Durée Amort	Date de fin de vie	Valeur Brute	Amortissement technique	Amortissement technique pour ordre	Provision pour renouvellement	Provision pour amortissement de caducité (y/c PRU)	Dotation/Reprise Global			ATO +/-
									AT	PR	Caducité	
MISE CONFORM. BTA QT TEUR	01/01/2011	300	01/01/2036	1 605 738	-	321 148	-		-	-		64 230
RESEAU ZONE QUAI AEROPORT	01/01/2011	300	01/01/2036	410 086	81 963	53	-		16 350	-		54
RESEAUX CP HUAHINE 2011	01/07/2011	300	01/07/2036	14 342 373	34 597	2 547 030	-		7 661	-		566 034
RESEAUX 2011 CONCED HUA	01/07/2011	300	01/07/2036	209 749	-	37 755	-		-	-		8 390
RESEAUX 2011 TIERS HUAHIN	01/07/2011	300	01/07/2036	1 526 714	-	274 810	-		-	-		61 069
EXT 14A1 BTA QT TETAHORA	01/01/2012	300	01/01/2037	236 234	37 768	28	-		9 420	-		29
MEC DE LA RAS-HT AU MAG	01/01/2012	300	01/01/2037	2 108 465	-	337 356	-		-	-		84 339
EXT 14A1 BTA QT LEFOC	01/01/2012	300	01/01/2037	2 098 753	335 543	257	-		83 693	-		257
RESEAU BOUCLAGE HUAHINE	01/01/2012	300	01/01/2037	8 203 154	1 311 499	1 005	-		327 120	-		1 006
EXT 14A1 BTA QT LEFOC HUA	12/04/2012	300	12/04/2037	654 501	97 340	35	-		26 116	-		64
EXT 14A1 BTA QT LEFOC HUA	12/04/2012	300	12/04/2037	1 117 055	166 133	59	-		44 573	-		109
RESEAUX CP HUAHINE 2012	01/07/2012	300	01/07/2037	47 848 244	-	6 698 755	-		-	-		1 913 930
RESEAUX CP HUAHINE 2013	01/07/2013	300	01/07/2038	50 367 836	-	5 036 783	-		-	-		2 014 713
DEVIAT*RESEAU HTA/BTA HUA	11/07/2013	300	11/07/2038	16 872 613	-	1 668 514	-		-	-		674 904
EXT 14A1 QT TEURURAI HUA	01/01/2014	300	01/01/2039	294 395	23 504	48	-		11 760	-		16
ART14A1 065779/CH/2013	01/01/2014	300	01/01/2039	828 267	66 127	135	-		33 087	-		44
EXT 14A1 436/MEM HUAHINE	01/01/2014	300	01/01/2039	1 532 372	122 341	249	-		61 214	-		81
RESEAUX CP HUAHINE 2014	01/07/2014	300	01/07/2039	59 750 532	-	3 585 032	-		-	-		2 390 021
RESEAUX CP HUAHINE 2015	01/07/2015	300	01/07/2040	27 433	-	549	-		-	-		549
SOUT HTA RESEAU AERIEN	01/01/2008	420	01/01/2043	16 521 399	-	3 776 320	-		-	-		472 040
EXT HT/BTAS A14 BAIE DE	01/01/2008	420	01/01/2043	19 207 220	-	4 390 224	-		-	-		548 778
EXT QT TEIHOARI/TUARIHIO	28/04/2008	420	28/04/2043	278 502	-	61 070	-		-	-		7 957
EXT A14 QT TARAVARI HUA	01/10/2008	420	01/10/2043	21 061 415	-	4 362 724	-		-	-		601 755
RESEAU BOUCLAGE HUAHINE	01/01/2012	420	01/01/2047	24 666 150	2 817 004	1 984	-		702 763	-		1 984
EXT 14A1 BTS Q.HENNEBUISE	01/01/2012	420	01/01/2047	1 034 676	118 165	83	-		29 479	-		83
EXT 14A1 QT TEURURAI HUA	01/01/2014	420	01/01/2049	331 977	18 931	39	-		9 472	-		13
EXT 14A1 436/MEM HUAHINE	01/01/2014	420	01/01/2049	31 670 373	1 805 984	3 752	-		903 595	-		1 273
POSE CABLE HTA S/ PONT DE	01/01/2015	420	01/01/2050	4 820 853	109 812	27 927	-		109 812	-		27 927
RESEAUX CP HUAHINE 2015	01/07/2015	420	01/07/2050	383 809	5 494	(11)	-		5 495	-		(12)
RSX SOUT TIERS HUA 2015	01/07/2015	420	01/07/2050	1 501 442	-	21 449	-		-	-		21 449
COMPTAGE HUAHINE 1991	01/01/1991	240	01/01/2011	29 503 188	-	29 503 188	41 846 336		-	-		-
COMPTAGE HUAHINE 92	01/01/1992	240	01/01/2012	2 054 937	2 054 937	-	777 157		-	-		-
COMPTAGE HUAHINE 1992	01/01/1992	240	01/01/2012	4 446 812	-	4 446 812	6 128 553		-	-		-
COMPTAGE HUAHINE 93	01/01/1993	240	01/01/2013	952 592	952 592	-	362 854		-	-		-
COMPTAGE HUAHINE 1993	01/01/1993	240	01/01/2013	786 280	-	786 280	969 386		-	-		-
COMPTAGE HUAHINE 94	01/01/1994	240	01/01/2014	2 643 358	2 643 358	-	985 437		-	-		-
COMPTAGE HUAHINE 1994	01/01/1994	240	01/01/2014	5 630 469	-	5 630 469	7 729 492		-	-		-
COMPTAGE HUAHINE 95	01/01/1995	240	01/01/2015	1 655 793	1 655 793	-	630 792		-	-		-
COMPTAGE HUAHINE 1995	01/01/1995	240	01/01/2015	1 706 855	-	1 706 855	2 357 100		-	-		-
COMPTAGE HUAHINE 96	01/01/1996	240	01/01/2016	914 863	914 863	-	352 273		45 744	17 176		-
COMPTAGE HUAHINE 1996	01/01/1996	240	01/01/2016	6 663 413	-	6 663 413	9 229 195		-	440 521		333 171
COMPTAGE HUAHINE 97	01/01/1997	285	01/10/2020	964 081	-	915 876	-		(867 672)	(334 427)		915 876
COMPTAGE HUAHINE 1997	01/01/1997	285	01/10/2020	5 467 831	-	5 194 439	-		-	(6 834 794)		273 391
COMPTAGE HUAHINE 98	01/01/1998	273	01/10/2020	847 130	-	762 417	-		(720 060)	(277 012)		762 417
COMPTAGE HUAHINE 1998	01/01/1998	273	01/10/2020	6 327 791	-	5 695 012	-		-	(7 459 391)		316 390
COMPTAGE HUAHINE 99	01/01/1999	261	01/10/2020	847 701	-	720 545	-		(678 160)	(260 006)		720 545
COMPTAGE HUAHINE 1999	01/01/1999	261	01/10/2020	6 993 888	-	5 944 804	-		-	(7 734 372)		349 694
COMPTAGE HUAHINE 2000	01/01/2000	249	01/10/2020	1 840 766	-	1 472 612	-		(1 380 574)	(526 687)		1 472 612
COMPTAGE HUAHINE 2000	01/01/2000	249	01/10/2020	6 309 070	-	5 047 256	-		-	(6 507 651)		315 454
COMPTAGE HUAHINE 2001	01/01/2001	240	01/01/2021	134 559	-	100 920	-		-	-		6 728

Composants	Date de mise en service	Durée Amort	Date de fin de vie	Valeur Brute	Amortissement technique	Amortissement technique pour ordre	Provision pour renouvellement	Provision pour amortissement de caducité (y/c PRU)	Dotation/Reprise Global			ATO +/-
									AT	PR	Caducité	
COMPTAGE HUAHINE 2001	01/01/2001	240	01/01/2021	5 488 939	-	4 116 705	-		-	-		274 447
COMPTAGE HUAHINE 2002	01/01/2002	240	01/01/2022	1 594 456	-	1 116 121	-		-	-		79 723
COMPTAGE HUAHINE 2002	01/01/2002	240	01/01/2022	6 904 948	-	4 833 463	-		-	-		345 248
COMPTAGE HUAHINE 2003	01/01/2003	240	01/01/2023	4 675 567	-	3 039 117	-		-	-		233 778
POSE COMPTEURS 2004 HUA	01/07/2004	240	01/07/2024	1 006 344	-	578 646	-		-	-		50 317
BRANCHEMENT HUAHINE 2004	01/07/2004	240	01/07/2024	4 833 844	-	2 779 458	-		-	-		241 692
COMPTAGE HUAHINE 2005	01/06/2005	240	01/06/2025	3 890 252	-	2 058 593	-		-	-		194 513
POSE COMPTEUR CP HUAHINE	01/07/2005	240	01/07/2025	1 145 655	-	601 471	-		-	-		57 283
BRCHT/CPTAGES CP HUAHINE	01/07/2006	240	01/07/2026	1 852 340	-	879 861	-		-	-		92 617
BRCHT HUAHINE 2006	01/07/2006	240	01/07/2026	2 614 812	-	1 242 037	-		-	-		130 741
BRCHT AERIEN COLOMBANI JC	01/01/2007	240	01/01/2027	51 184	-	23 031	-		-	-		2 559
BRCHT AEROSOUT TERA KI	01/01/2007	240	01/01/2027	51 373	-	23 119	-		-	-		2 568
BCHT AEROSOUT RIMO MANUEL	01/01/2007	240	01/01/2027	35 649	-	16 041	-		-	-		1 782
BRCHT/CPTAGES CP HUAHINE	01/07/2007	240	01/07/2027	1 769 938	-	752 224	-		-	-		88 497
BRCHT HUAHINE 2007	01/07/2007	240	01/07/2027	4 721 689	-	2 006 717	-		-	-		236 084
BRCHT/CPTAGES CP HUAHINE	01/07/2008	240	01/07/2028	1 554 242	-	582 840	-		-	-		77 712
BRCHT 2008 FINANC TIERS	01/07/2008	240	01/07/2028	3 625 919	-	1 359 720	-		-	-		181 296
BRCHT/CPTAGE HUAHINE 2009	01/07/2009	240	01/07/2029	2 510 484	-	815 906	-		-	-		125 524
BRCHT 2009 FINANC.TIERS	01/12/2009	240	01/12/2029	3 422 003	-	1 040 858	-		-	-		171 100
BRCHT/CPTAGE HUAHINE 2010	01/07/2010	240	01/07/2030	905 176	248 939	(15)	-		45 088	-		171
COMPTAGE TIERS HUA 2010	01/07/2010	240	01/07/2030	2 837 072	-	780 196	-		-	-		141 853
BRCHT/CPTAG HUAHINE 2011	01/07/2011	240	01/07/2031	3 663 523	118 977	705 315	-		26 352	-		156 824
COMPTAGE TIERS HUA 2011	01/07/2011	240	01/07/2031	3 462 887	-	779 148	-		-	-		173 144
BRCHT/CPTAGES HUAHINE	01/07/2012	240	01/07/2032	1 212 708	125 694	86 529	-		35 837	-		24 798
COMPTAGE TIERS HUA 2012	01/07/2012	240	01/07/2032	3 570 827	-	624 894	-		-	-		178 541
BRCHT/COMPTAGES HUAHINE	01/07/2013	240	01/07/2033	865 740	66 315	41 902	-		26 484	-		16 803
COMPTAGE TIERS HUA 2013	01/07/2013	240	01/07/2033	2 564 020	-	320 502	-		-	-		128 201
CPTEURS SOLAIRE HUA 2013	01/07/2013	240	01/07/2033	208 018	-	26 002	-		-	-		10 401
BRCHT/COMPTAGES HUAHINE	01/07/2014	240	01/07/2034	722 058	27 173	26 981	-		18 093	-		18 010
COMPTAGE TIERS HUA 2014	01/07/2014	240	01/07/2034	3 227 553	-	242 067	-		-	-		161 378
BRCHT/COMPTAGES HUAHINE	01/07/2015	240	01/07/2035	862 472	15 919	5 643	-		15 921	-		5 641
COMPTAGE TIERS HUA 2015	01/07/2015	240	01/07/2035	3 041 743	-	76 044	-		-	-		76 044
RENOUVELLEMENT PROG DIST HUAHINE							51 315 446		-	51 315 446		-
CESSION DIST HUAHINE									-	244 475		(660 621)
TOTAL DISTRIBUTION HUAHINE				750 326 594	20 025 615	257 131 146	122 684 021	-	114 191	22 083 278		27 271 977
>>>> TOTAL PAR CONCESSION HUAHINE				1 536 149 413	191 022 307	472 024 126	141 164 200	999 206 071	48 084 123	84 754 990	(14 339 357)	30 292 504

3. Suivi du programme contractuel d'investissements

Total distribution

Ets	N° Chantier	Libellé des chantiers	Valeur Brute	Taux d'améliorant
22	415860	540111 POSE NOUVEAU CABLE HTA PONT MAROE 2220141586	5 920 853	84%
22	91906	530069-QP15% /EXTENSIONS	383 809	100%
22	B5927	RENOUV RESEAUX HT AERIEN TAHITI & ILES	27 433	0%
22	E4900	540110-NVX COMPTEURS/PREPAIEMENT ILES (COMPTAGE)	635 457	100%
22	E4901	540110-REN.BRCHT&PREPAIEMT ILES (COMPTAGE)	227 015	0%
22		FINANCEMENT TIERS	5 289 537	100%
22		TOTAL TRAVAUX ARTICLE 13	12 484 104	
22		TOTAL DISTRIBUTION HUAHINE	12 484 104	

4. Dépenses de renouvellements réalisées dans l'année

134 MF ont été investies dans le renouvellement des immobilisations du domaine concédé

Ets	N° Chantier	Libellé des chantiers	Montant
22	415860	540111 POSE NOUVEAU CABLE HTA PONT MAROE 2220141586	964 171
22	B5927	RENOUV RESEAUX HT AERIEN TAHITI & ILES	27 433
22	E4901	540110-REN.BRCHT&PREPAIEMT ILES (COMPTAGE)	227 015
22	R22208	510065 ACHAT GRPE CUMMING QSK60 CENT HUAHINE	129 597 272
22	R22401	520068 MISE CONF INST TERTIAIRES CENT HUAHINE	3 534 308
22		TOTAL DES INVESTISSEMENTS DE RENOUVELLEMENT HUAHINE	134 350 199

5. Dépenses d'améliorant réalisés dans l'année

Ets	N° Chantier	Libellé des chantiers	Montant
22	415860	540111 POSE NOUVEAU CABLE HTA PONT MAROE 2220141586	4 956 682
22	91906	530069-QP15% /EXTENSIONS	383 809
22	E4900	540110-NVX COMPTEURS/PREPAIEMENT ILES (COMPTAGE)	635 457
22		FINANCEMENT TIERS	5 289 537
22	R22207	510065 VASE FILTRE ARMORÇAGE VFA CENT HUAHINE	1 854 226
22	R22400	540220 TRVX BETONNAGE DE LA CENTRALE HUAHINE	1 061 630
22		TOTAL DES INVESTISSEMENTS AMELIORANTS HUAHINE	14 181 341

6. Indemnités de fin de concession dans le cadre de l'article 22

- L'article 22 « REPRISE DES INSTALLATIONS EN FIN DE CONCESSION » du cahier des charges prévoit qu'Il sera attribué une indemnité au concessionnaire pour la valeur non amortie des ouvrages faisant partie intégrante de la concession, établis par le concessionnaire pendant les dix dernières années de la concession et pour autant que le concessionnaire ait contribué au financement de ces ouvrages et dans la proportion de sa participation à leur premier établissement.

Cette indemnité sera égale au montant réajusté conformément à l'Article 27, des dépenses dûment justifiées par le concessionnaire, sauf déduction pour chaque ouvrage de 1/10ème de cette valeur réajustée pour chaque année entière légale écoulée depuis son achèvement.

L'amortissement correspondant, dit amortissement de caducité, sera, chaque année, égal à 1/N de la valeur des ouvrages, N étant le nombre d'années restant à courir avant la fin de la concession (pour N > 10) et égal à 1/10 pour de la valeur des ouvrages pour les dix dernières années de la concession.

- Application de la formule

Pour les concessions prenant fin en 2020, les acquisitions de biens réalisées par le concessionnaire au cours de la période du 01/01/2010 au 30/09/2020 donneront lieu à indemnisation.

L'indemnité de fin de concession comportera un nombre de 10^{ème} de la valeur d'origine égal à : 10 – (2020 – (année de mise en service+1)).

Soit :

	année légale	Indemnité en 10ème de la VO
du 01/01 au 31/12	2009 entière	0
du 01/01 au 31/12	2010 entière	1
du 01/01 au 31/12	2011 entière	2
du 01/01 au 31/12	2012 entière	3
du 01/01 au 31/12	2013 entière	4
du 01/01 au 31/12	2014 entière	5
du 01/01 au 31/12	2015 entière	6
du 01/01 au 31/12	2016 entière	7
du 01/01 au 31/12	2017 entière	8
du 01/01 au 31/12	2018 entière	9
du 01/01 au 31/12	2019 entière	10
du 01/01 au 30/09	2020 partielle	10

- Le montant de l'indemnité prévisionnelle au titre des investissements 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015 s'élève à 64 MXPF.

Ets	Composants	date de mise en service	durée amort	date de fin de vie	taux améliorant	Valeur Brute Concessionnaire	Montant de la part améliorante	Montant indemnité fin de concession
22	AMNGMT STOCK HUAHINE	02/11/2010	218	02/01/2029	100%	7 493 493	7 493 493	749 349
	CPL TABLEAU HTA CDE HUAHINE SIT 2	16/03/2010	226	16/01/2029	100%	5 580 674	5 580 674	558 067
	RENOVAT.SECU.INCENDIE HUAHINE	03/09/2010	220	03/01/2029	88%	25 933 172	22 821 191	2 282 119
	GPE MOTOPOMPE GMP HUAHINE	02/11/2010	218	02/01/2029	100%	3 917 129	3 917 129	391 713
	GENIE CIVIL INSTAL GRPEQSK60 CUMMINS HUAHINE	01/01/2011	216	01/01/2029	100%	6 285 581	6 285 581	1 257 116
	RENFORCEMT HANGAR HUAHINE TOIT-CHARPENTE ANTICYCLO	01/01/2011	216	01/01/2029	40%	2 025 104	810 042	162 008
	AGENC BAT INSTAL GRPEQSK60 CUMMINS HUAHINE	01/01/2011	216	01/01/2029	100%	6 285 582	6 285 582	1 257 116
	ECLAIRAGE ENTREPOT HUAHINE	01/03/2011	214	01/01/2029	100%	692 299	692 299	138 460
	FIL COMB QSK60 HUAHINESIT 2	01/01/2011	216	01/01/2029	100%	12 247 839	12 247 839	2 449 568
	ENS COMPTAGE THOKEIM HUA SATAM TYPE EMS24 HUAHINE	01/09/2011	208	01/01/2029	100%	1 817 907	1 817 907	363 581
	FIL EAU QSK60 HUAHINESIT 2	01/01/2011	216	01/01/2029	100%	12 921 848	12 921 848	2 584 370
	FIL ENERGIE QSK60 HUAHINESIT 2	01/01/2011	216	01/01/2029	100%	20 103 866	20 103 866	4 020 773
	SUPERVISION GE SEPAM ITHUAHINE	01/01/2011	216	01/01/2029	100%	1 221 494	1 221 494	244 299
	FIL LUB QSK60 HUAHINESIT 2	01/01/2011	216	01/01/2029	100%	913 358	913 358	182 672
	FIL ENVT QSK60 HUAHINESIT 2	01/01/2011	216	01/01/2029	100%	5 480 147	5 480 147	1 096 029
	FIL ENVT REJET HUAHINEAUTO EVACUA*REJET LIQUIDE	01/08/2011	209	01/01/2029	100%	3 694 075	3 694 075	738 815
	F&P PASSERELLE ACCES FILTRES AIRE GROUPES G3 HUA	01/01/2012	204	01/01/2029	100%	304 000	304 000	91 200
	F&P PASSERELLE ACCES FILTRES AIRE GROUPES G4 HUA	01/01/2012	204	01/01/2029	100%	304 000	304 000	91 200
	INSTAL DETECTEUR IR3 STKGASOIL CENTRALE HUAHINE	01/01/2012	204	01/01/2029	100%	575 587	575 587	172 676
	INST EVENTS CENT HUAHINELOC SYST DÉTECT*EXTINCT*	01/03/2012	202	01/01/2029	100%	434 969	434 969	130 491
	F&P PASSERELLE ACCES FILTRES AIR GE3 QSK60 HUAHINE	01/07/2012	198	01/01/2029	100%	255 000	255 000	76 500
	F&P PASSERELLE ACCES FILTRES AIR GE4 QSK60 HUAHINE	01/07/2012	198	01/01/2029	100%	255 000	255 000	76 500
	COFFRET COMPTAGE CENTRALE HUAHINE	01/06/2013	187	01/01/2029	100%	2 127 949	2 127 949	851 180
	F&P GARDE CORPS HUAHINEZONE EXTRACTEUR AIR	01/03/2013	190	01/01/2029	100%	455 000	455 000	182 000
	F&P SONDE RADAR HUAHINEPOUR CUVE	01/05/2014	176	01/01/2029	100%	1 151 324	1 151 324	575 662
	INSTAL CAMERA IP HUAHINECENTRALE	01/02/2014	179	01/01/2029	100%	2 860 908	2 860 908	1 430 454
	MEC INSTALLAT* TERTIAIRESCENTRALE DE HUAHINE	01/08/2015	161	01/01/2029	0%	3 534 308	-	-
	TVX BETONNAGE A L'ARRIERE CENTRALE HUAHINE	01/01/2015	168	01/01/2029	100%	1 061 630	1 061 630	636 978
	F&P GE QSK60 CUMMINS À LACENTRALE DE HUAHINE	01/01/2015	168	01/01/2029	0%	1 122 430	-	-
	CUMMINS QSK60 2281KVA HUAG288 - J13K575396	01/01/2015	180	01/01/2030	0%	76 464 575	-	-
	EAU F&P QSK60 CUMMINS HUA	01/01/2015	168	01/01/2029	0%	9 273 548	-	-
	NRJ F&P QSK60 CUMMINS HUA	01/01/2015	168	01/01/2029	0%	7 592 902	-	-
	VASE FILTRE D'AMORÇAGE PRCENTRALE DE HUAHINE	01/04/2015	165	01/01/2029	100%	1 854 226	1 854 226	1 112 536
	FILIERES QSK60 HUAHINECUMMINS CENTRALE	01/01/2015	168	01/01/2029	0%	35 143 817	-	-
	TOTAL PRODUCTION HUAHINE					261 384 741	123 926 118	23 903 432
Ets	Composants	date de mise en service	durée amort	date de fin de vie	taux améliorant	Valeur Brute Concessionnaire	Montant de la part améliorante	Montant indemnité fin de concession
22	INTERRUPTEUR DISJ VPR HTDEPART FITII HUAHINE	30/10/2010	180	30/10/2025	100%	4 556 810	4 556 810	455 681
	EXT 14A1 BTA QTIER TETUMU TEFARRERII HUAHINE	01/01/2010	300	01/01/2035	100%	1 465 075	1 465 075	146 508
	RESEAUX CP HUAHINE 2010	01/07/2010	300	01/07/2035	83%	495 637	409 559	40 956
	BRCHT/CPTAGE HUAHINE 2010	01/07/2010	240	01/07/2030	100%	905 176	905 176	90 518
	MISE CONFORM. BTA QT COCOA PAREA HUAHINE	01/01/2011	300	01/01/2036	0%	1 111 082	-	-
	MISE CONFORM. BTA QT ARAIA TEFARRERII HUAHINE	01/01/2011	300	01/01/2036	0%	1 021 596	-	-
	MISE CONFORM. BTA VILLAGEDE PAREA HUAHINE	01/01/2011	300	01/01/2036	0%	5 948 908	-	-
	MISE CONFORM. BTA VILLAGEHAAPU A HUAHINE	01/01/2011	300	01/01/2036	0%	3 119 233	-	-
	MISE CONFORM. BTA QT TEURURAI TEFARRERII HUAHINE	01/01/2011	300	01/01/2036	0%	1 605 738	-	-
	RESEAU ZONE QUAI AEROPORTETAPE 1 HUAHINE	01/01/2011	300	01/01/2036	100%	410 086	410 086	82 017
	RESEAUX CP HUAHINE 2011	01/07/2011	300	01/07/2036	1%	14 342 373	192 177	38 435
	BRCHT/CPTAG HUAHINE 2011	01/07/2011	240	01/07/2031	14%	3 663 523	528 668	105 734
	TRANSFO DP H7031 OPT FARE FEEDER MAEVA HUAHINE	01/01/2012	300	01/01/2037	69%	697 133	481 022	144 307
	TRANSFO DP H6292 FITISUITE MEP SELF HUAHINE	03/05/2012	300	03/05/2037	100%	1 527 424	1 527 424	458 227
	RENFORC DP H61 H7031 OPTFARE MAEVA HUAHINE	01/01/2012	300	01/01/2037	69%	1 447 130	998 520	299 556
	MEP SELF DP H6292 FITIIHUAHINE	03/05/2012	300	03/05/2037	100%	1 656 476	1 656 476	496 943
	IAM BOUCLAGE TRAVERSIEREHUAHINE FAIE & MAROE	01/01/2012	180	01/01/2027	100%	1 789 300	1 789 300	536 790
	EXT 14A1 BTA QT TETAHORAMAROE HUAHINE	01/01/2012	300	01/01/2037	100%	236 234	236 234	70 870
	MEC DE LA RAS-HT AU MAGSUPER FARE NUI HUAHINE	01/01/2012	300	01/01/2037	0%	2 108 465	-	-
	EXT 14A1 BTA QT LEFOCMAROE HUAHINE	01/01/2012	300	01/01/2037	100%	2 098 753	2 098 753	629 626
	RESEAU BOUCLAGE HUAHINETRAVERSIERE FAIE & MAROE	01/01/2012	300	01/01/2037	100%	8 203 154	8 203 154	2 460 946
	EXT 14A1 BTA QT LEFOC HUAHINE MAROE	12/04/2012	300	12/04/2037	100%	654 501	654 501	196 350
	EXT 14A1 BTA QT LEFOC HUA MAROE HUAHINE	12/04/2012	300	12/04/2037	100%	1 117 055	1 117 055	335 117
	RESEAUX CP HUAHINE 2012	01/07/2012	300	01/07/2037	0%	47 848 244	-	-
	RESEAU BOUCLAGE HUAHINETRAVERSIERE FAIE & MAROE	01/01/2012	420	01/01/2047	100%	24 666 150	24 666 150	7 399 845
	EXT 14A1 BTS Q.HENNEBUISEHUAHINE FAIE	01/01/2012	420	01/01/2047	100%	1 034 676	1 034 676	310 403
	BRCHT/CPTAGES HUAHINECP 2012	01/07/2012	240	01/07/2032	59%	1 212 708	718 462	215 539
	RESEAUX CP HUAHINE 2013 CP 2013	01/07/2013	300	01/07/2038	0%	50 367 836	-	-
	DEVIAT*RESEAU HTA/BTA HUAHINE A MAROE	11/07/2013	300	11/07/2038	0%	16 872 613	-	-
	BRCHT/COMPTAGES HUAHINECP 2013	01/07/2013	240	01/07/2033	61%	865 740	530 593	212 237
	TRANSFO 14A1 H3104 HUAHINE TUPUNA SOCLE FITII	01/01/2014	300	01/01/2039	100%	2 279 701	2 279 701	1 139 851
	TRANSFO 14A1 H3105 HUAHINE VILLANT SOCLE FITII	01/01/2014	300	01/01/2039	100%	2 279 701	2 279 701	1 139 851
	IAM 14A1 436/MEM HUAHINEVILLAGE FAATETORO MAROE	01/01/2014	180	01/01/2029	100%	1 861 686	1 861 686	930 843
	REMP IAT H310 PAR DISJNULEC A HAAPU	26/06/2014	180	26/06/2029	50%	4 003 040	2 001 520	1 000 760
	EXT 14A1 QT TEURURAI HUATUIHANI A MAROE HUAHINE	01/01/2014	300	01/01/2039	100%	294 395	294 395	147 198
	ART14A1 065779/CH/2013QUART VAIHARO A FARE	01/01/2014	300	01/01/2039	100%	828 267	828 267	414 134
	EXT 14A1 436/MEM HUAHINEVILLAGE FAATETORO MAROE	01/01/2014	300	01/01/2039	100%	1 532 372	1 532 372	766 186
	RESEAUX CP HUAHINE 2014CP 2014	01/07/2014	300	01/07/2039	0%	59 750 532	-	-
	EXT 14A1 QT TEURURAI HUATUIHANI MAROE A HUAHINE	01/01/2014	420	01/01/2049	100%	331 977	331 977	165 989
	EXT 14A1 436/MEM HUAHINEVILLAGE FAATETORO MAROE	01/01/2014	420	01/01/2049	100%	31 670 373	31 670 373	15 835 187
	BRCHT/COMPTAGES HUAHINECP 2014	01/07/2014	240	01/07/2034	50%	722 058	362 225	181 113
	POSE CABLE HTA S/ PONT DEMAROE À HUAHINE(ARMEMENT)	01/01/2015	300	01/01/2040	100%	1 100 000	1 100 000	660 000
	RESEAUX CP HUAHINE 2015CP 2015	01/07/2015	300	01/07/2040	0%	27 433	-	-
	POSE CABLE HTA S/ PONT DEMAROE À HUAHINE	01/01/2015	420	01/01/2050	80%	4 820 853	3 856 682	2 314 009
	RESEAUX CP HUAHINE 2015CP 2015	01/07/2015	420	01/07/2050	100%	383 809	383 809	230 285
	BRCHT/COMPTAGES HUAHINECP 2015	01/07/2015	240	01/07/2035	74%	862 472	635 457	381 274
	TOTAL DISTRIBUTION HUAHINE					315 797 498	103 598 036	40 033 281

7. Plan de Renouvellement

Distribution

	2016	2017	2018	2019	2020	Total à renouveler
TRANSFOS	-	-	-	-	-	-
IAT IAM	4 500 000	-	-	-	-	4 500 000
Postes DP	-	1 522 500	1 159 003	1 568 518	-	4 250 021
RESEAU AERIEN	7 456 000	10 241 350	8 894 963	6 744 626	13 691 590	47 028 528
BRANCHEMENT ET COMP	79 590 118	-	-	-	-	79 590 118
RESEAU SOUTERRAIN	-	-	-	-	-	-
TOTAL	91 546 118	11 763 850	10 053 966	8 313 143	13 691 590	135 368 667

Production

	2016	2017	2018	2019	2020	Total à renouveler
GROUPE	40 000 000	40 600 000			0	80 600 000
FILIERES SECURITE	3 000 000	8 123 975	10 303 091			21 427 065
TOTAL	43 002 016	48 725 992	10 305 109	2 019	2 020	102 027 065

5 – ENGAGEMENTS NECESSAIRES A LA CONTINUITE DU SERVICE PUBLIC

1. Etats des engagements à incidence financière

1. Etats des engagements à incidence financière

a) Convention de fourniture de Gasoil pour les autres îles (EDT – PETROPOL)

Durée : 1^{er} décembre 2014 au 31 décembre 2020 (et couvre la période allant jusqu'au 31/12/2020)

Prix : prix officiels fixés par la Polynésie française, diminués d'une remise de 1,35 xpf/litre sur les prestations locales.

Le contrat contient des clauses de garanties de stock, de livraison prioritaire, et d'adaptation aux demandes du client.

b) Accord d'Indemnité de Départ à la Retraite

Accord collectif d'entreprise, durée indéterminée.

Une somme est provisionnée chaque année, en fonction notamment d'une estimation du turnover du personnel, de l'âge prévisionnel de départ à la retraite des agents, et de leur niveau de rémunération prévu.

c) Divers accords de maîtrise foncière des réseaux

Conventions d'occupation d'emprises foncières par des postes de transformation, et conventions d'autorisation de passage par les conduites électriques.

Incidence financière faible, la gratuité étant la règle.

Durée généralement calée sur celle de la concession existante.

d) Baux

Bailleur	Objet du bail
TEMANAH STELLA	AGENCE HUAHINE

e) Conventions de raccordement et d'achat de la production photovoltaïque

Conventions de raccordement et d'achat, conformes au modèle adopté par arrêté n°2128 CM du 23/11/2010. Les prix de rachat, garantis 25 ans, varient en fonction de la puissance installée, conformément à la réglementation.

La durée des contrats est cependant limitée à la date de fin du contrat de concession attribué à EDT.

f) Contrat d'adhésion au régime de retraite complémentaire

EDT a adhéré en 1970 au régime de retraite complémentaire pour ses cadres et agents de maîtrise, auprès des caisses CRE et IRCAFEX, institutions paritaires désignées par les régimes ARRCO et AGIRC pour la Polynésie française.

g) Conventions d'occupation pour implantation de panneaux photovoltaïques, conclues entre EDT et Electra.

EDT met en location les espaces accueillant les installations photovoltaïques suivantes de sa filiale ELECTRA :

SITE DE PRODUCTION	Date de mise en service	Durée du contrat
HUAHINE	23/12/2010	18 ans

h) Contrats d'abonnement souscrits par la clientèle

Cf. paragraphe :

1. OBLIGATIONS DE SERVICE A LA CLIENTELE

- Aspects commerciaux

i) Contrat de supports communs avec l'OPT

EDT met à disposition de l'OPT ses supports aériens du réseau de distribution électrique, afin que cette dernière puisse y poser ses propres réseaux de télécommunication. Ce sont ainsi près de 44.000 poteaux qui sont mis à disposition, toutes concessions confondue, contre rémunération.

Durée : 1^{er} janvier 2014 – 31 décembre 2020